

Sommaire

Editorial	P. 2
Brennilis : EDF sanctionnée	P. 3
THT : la bataille de Fougères	P. 4
Tchernobyl : action à Genève	P. 6
Bure : la colonisation nucléaire	P. 8
Tribune Libre	P. 10
Feurs : victoire contre les ferrailles radioactives	P. 12
Bulgarie - Action contre la BNP	P. 13
T'as voulu voir Grenelle !	P. 14
Brèves	P. 15
Interview : Yves Cochet	P. 16
Californie : alternatives	P. 18
Petite hydro-électricité	P. 19
Nouveau Label Effinerie	P. 22
Ouverture du marché de l'électricité	P. 23
Des DVD à voir	P. 26
Action sur la Loire	P. 27
Banderole géante : péripéties	P. 28
Soleil : notre avenir	P. 30
Sous traitance : servitude et esclavage	P. 31
Economies : villes et éclairage durable	P. 39
Jeu "Atomic Business"	P. 40

En souvenir de Vital Michalon

Il y a 30 ans, le 31 juillet 1977, Vital Michalon était tué par les forces de l'ordre lors de la grande manifestation contre Superphénix. "Une journée de guerre en pleine paix qui nous a rappelé ce qu'est la raison d'Etat", avait déclaré l'un des frères de la victime.



Le surgénérateur de Creys-Malville en Isère a été arrêté en 1998 à la suite d'un long combat. Nous dédions cette revue à Vital et à toute sa famille.

Editorial : Grenelle

ou l'art du théâtre politique

Bien sûr, il faut d'abord reconnaître à MM. Sarkozy et Juppé (remplacé récemment par M. Borloo) un sens certain de la communication : dès le début du mandat, nous assistons à une mise en scène éblouissante de l'accomplissement de l'une de promesses du candidat Sarkozy ; préparer un "Grenelle" de l'environnement. Eblouissante, dans la mesure où la lumière répandue sur cette réunion aura empêché d'en discerner le contenu, pour autant qu'il y en ait un. Sauf à penser que le seul but de cette rencontre d'une heure et quart ... était qu'elle ait lieu (et de montrer qu'elle ait lieu) ...

Mais au-delà de l'aspect purement médiatique de la chose, il faut ensuite s'interroger sur le choix des invités à cette rencontre : neuf associations soigneusement choisies par l'Elysée, le Réseau Sortir du nucléaire n'étant pas invité... Sans vouloir mettre en doute la sincérité et le dynamisme de leur engagement, des associations d'abord environnementalistes (air, animaux, terre, oiseaux...), et qui ont toutes un point commun : ne pas mettre en cause le modèle de société actuel, mais plutôt en corriger les excès ou les déviances...

En ce sens, il faudrait poser la question de savoir pourquoi aucune structure concernant l'énergie, la santé, l'alimentation, les transports, l'éducation, etc. n'a été invitée. La réponse est tristement trop simple : parce que dans ce cas, c'est toute une réflexion sociétale qu'il faudrait engager. Et de fait, il peut sembler "normal" (au sens sarkozien du terme) qu'aucune structure antinucléaire, anti-OGM, aucune association de défense de la santé, etc. n'ait été conviée à ce round très préliminaire.

Alors, au-delà de sa dimension médiatique, que pouvait-il, que devait-il sortir d'une telle réunion ? Une liste des dossiers chauds à évaluer à l'automne ? N'importe quel journaliste un tant soit peu informé, n'importe quel membre de cabinet ministériel auraient pu constituer une telle liste. Sans la lumière des médias, bien entendu...

Alors, quoi d'autre qu'un nouveau coup de bluff dont l'ex-ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy nous avait déjà gratifiés par le passé : faire acquiescer par avance des associations choisies à une série de mesures probablement déjà préparées ? Gageons

qu'il s'agira là d'un vibrant appel (à la Chirac) à la défense de l'environnement, et de mesures consistant plus à poser quelques cautères ou à taxer la pollution (la fameuse "fiscalité écologique") plutôt que de s'interroger sur ses causes.

Avec quelques os à ronger, du genre plan de fermeture (à terme) de quelques centrales nucléaires... Un scoop ? Même pas : 35 réacteurs nucléaires EPR seraient suffisants



pour produire autant d'électricité nucléaire que les 58 réacteurs actuels... A ce Grenelle, les ours des Pyrénées gagneront peut-être quelque chose, mais les citoyens devront continuer à se battre contre les projets d'enfouissement de déchets

nucléaires, à Bure (Meuse) ou ailleurs. En tout cas, probablement aucune décision forte n'engagera réellement la vie de nos concitoyens. Ne nous leurrons pas : avec un tel préliminaire manœuvrier, ce que cherche le pouvoir, c'est à nous faire avaler quelques mesurette censées calmer les esprits, mais surtout sans froisser les grands lobbies nucléaires, autoroutiers, agricoles ou industriels.

Il ne faudrait pas pour autant jeter la pierre a priori aux associations qui ont accepté d'aller sous les lambris de la République sarkozienne, ou à celles qui pourraient encore y être conviées, mais à elles maintenant de nous montrer qu'elles ne vont pas à Canossa (*) en participant à Grenelle. A elles maintenant de cadrer clairement leurs positions pour ces futures rencontres.

Si vraiment un débat doit s'ouvrir, si vraiment le nouveau pouvoir veut prendre les problèmes à bras-le-corps, ce ne doit pas être à travers un spectacle rutilant. Ce sera, peut-être, à travers de réels Etats Généraux de l'environnement, puisque d'autres sujets que ceux envisagés devront bien un jour être évoqués : l'énergie (et plus particulièrement le recours au nucléaire), les transports, l'agriculture (et son volet OGM), pour n'en citer que quelques uns...

Jean-Marie Brom
Administrateur du Réseau Sortir du nucléaire
jean-marie.brom@sortirdunucleaire.fr

(*) L'expression "aller à Canossa" est utilisée pour évoquer un lieu ou une occasion de soumission.

Le Conseil d'État sanctionne EDF

Saisi par le Réseau Sortir du nucléaire, le Conseil d'État a annulé un décret autorisant le démantèlement de la centrale de Brennilis.

Le Réseau Sortir du nucléaire savoure sa victoire. Saisi par ce dernier, le Conseil d'État a annulé le décret gouvernemental du 9 février 2006 autorisant le démantèlement complet de la centrale nucléaire de Brennilis dans le Finistère. Il se range à l'avis du commissaire du gouvernement Yann Aguila qui s'était prononcé à la mi-mai en faveur de l'annulation du décret. La plus haute juridiction administrative a estimé que l'exploitant de la centrale EDF n'avait pas respecté la procédure d'information publique, comme l'y oblige une directive européenne de 1985.

Le maître d'ouvrage doit "fournir une description du projet et des éléments de l'environnement susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet, notamment la population, la faune, la flore, le sol, l'air, l'eau", précise la directive. EDF a pris "acte de cette décision et s'y conformera", a déclaré l'un de ses porte-parole. Le groupe estime, toutefois, avoir mis ce document à la disposition du public. Mais reconnaît l'avoir fait trop tard : après la publication du décret autorisant le démantèlement. Pourtant, souligne maître Benoist Busson, avocat représentant l'association Sortir du nucléaire, "700.000 habitants vivaient dans un rayon de 50 km autour de la centrale".

Une facture lourde

Si cette action ne fait que retarder d'un an le démantèlement de Brennilis, elle doit faire date, estime l'association qui veut "empêcher EDF de bafouer la loi". Cette centrale de 70 MW fait partie des réacteurs français de la première génération. Les prochains démantèlements seront d'une autre ampleur, portant sur des réacteurs de 900 MW et plus.

Cette affaire risque de relancer aussi le débat sur les coûts du démantèlement. "La facture se compte en centaines de milliards d'euros et non en dizaines de milliards comme l'annonce EDF", affirme Sortir du nucléaire. À titre de comparaison, précise-t-il, "la Grande-Bretagne a évalué à 103 milliards d'euros le démantèlement de ses installations qui sont bien moins nombreuses qu'en France".

Source : La Tribune - 07/06/07 - Chantal Colomer



Centrale de Brennilis

Un huissier mandaté par le Réseau "Sortir du nucléaire" a signifié à EDF l'obligation d'arrêter les travaux

Le 6 juin 2007, saisi par le Réseau Sortir du nucléaire, le Conseil d'État a annulé le décret du 9 février 2006 autorisant le démantèlement complet de la centrale nucléaire de Brennilis. Ce succès du mouvement antinucléaire pourrait avoir des conséquences insoupçonnées. En effet, qu'il s'agisse du dossier du démantèlement des installations nucléaires ou de celui de la construction de nouveaux réacteurs, l'industrie nucléaire n'est peut-être qu'un colosse aux pieds d'argile.

Le 15 juin, le Réseau Sortir du nucléaire, représenté par son administratrice Chantal Cuisnier, s'est présenté devant la centrale de Brennilis avec un huissier afin de signifier à EDF l'obligation d'arrêter les travaux.

Par cette démarche, le Réseau Sortir du nucléaire ne remet pas en cause la nécessité de démanteler les installations nucléaires, mais il entend empêcher EDF de bâcler cette opération au détriment de l'environnement, de la santé des salariés et en bafouant la légalité.

Communiqué de presse du Réseau "Sortir du nucléaire" du 15 juin 2007

Participez à la commission "Démantèlement des centrales nucléaires"

Après Brennilis, est également paru en mars 2006 le décret autorisant le démantèlement complet de Superphénix (38), d'autres vont suivre : Chinon (37), Chooz (08), Le Bugey (01)...

Nous devons tous être vigilants (tant pour la santé des travailleurs que celle des populations) dans ces opérations de démantèlement qu'EDF s'évertue à montrer comme parfaitement maîtrisées.

Participez à un réseau d'échange d'informations et de surveillance sur les différents démantèlements en cours.

Ce réseau s'adresse aussi à ceux qui sont concernés par des sites de déchets (le Bugey (01), Soulaines (10), Morvilliers (10), Bure...).

S'intéresser au démantèlement des centrales est un levier puissant pour convaincre les populations qu'il ne faut pas renouveler le parc de centrales.

Si vous voulez participer à cette commission "Démantèlement", merci de vous inscrire uniquement auprès de Chantal : chantal.cuisnier@sortirdunucleaire.fr

La bataille de Fougères

Le réveil sonne à 2h15 ce mardi matin. Une journée plus tard que prévu, afin de profiter d'une météo clémente et d'une meilleure préparation. A 3 heures piles, les militants du GANVA montent dans les véhicules. Direction le pylône 98 de Romagné près de Fougères.

Après 45 minutes de route, une équipe grimpe pour "sécuriser" le pylône et l'autre décharge les vivres, le camion chargé du bois arrivera au bout de cinq minutes, comme prévu.



La pleine lune est dans 3 jours et le ciel dégagé éclaire l'herbage. Toute lumière est interdite attention à ne pas claquer les portières car la nuit les bruits portent loin. Quand une voiture passe, nous plongeons dans l'herbe et ceux dans le pylône collent à la structure.

Une brouette permet d'acheminer rapidement les sacs de nourriture surdimensionnés et les 100 litres d'eau, tandis que deux par deux, nous emmenons les bastaings de 6 mètres au pied du pylône.

Après de nombreuses norias, les voitures et le camion s'en repartent dans l'obscurité.

Les sacs s'élèvent rapidement et sont stockés dans des "big bags" supportant 500 kilos. La poulie ne cesse de tourner pour hisser les bastaings pendant que les planches sont montées silencieusement à la main au premier niveau intermédiaire : à 4 mètres de haut, le matériel est hors d'atteinte.

Il est 5h, l'aube pointe à l'horizon et seule reste l'équipe d'occupation, les autres s'en vont commencer leur journée de travail.

Nous faisons une courte pause ; un peu d'eau, très peu de mots, chacun sait ce qu'il a à faire. Quand les voitures passent, maintenant plus nombreuses, nous nous figeons pour ne pas attirer l'attention. Il faut de nouveau reprendre tout le matériel pour l'élever au niveau définitif à vingt mètres.

L'équipe de sécurisation passe la première, pose une double ligne de vie et arrime solidement la poulie. Nous devons orienter les bastaings à plusieurs reprises, les lever de biais, décoincer la poulie, manœuvrer dans les charpentes métalliques tout en faisant attention à ne pas tomber, même si nous sommes solidement assurés, le tout dans une demi-pénombre.

L'opération devient vraiment compliquée et très physique. Nous sommes fatigués. Nous rappelons X avec le talky walky pour qu'il vienne nous aider en tirant les madriers du sol sinon nous risquons de ne pas pouvoir y arriver. Son aide nous sera particulièrement précieuse.

Nous nous organisons et la manœuvre s'allège. L'angoisse s'estompe et notre action ressemble à un chantier classique. Le soleil se profile sur la campagne nimbée de brume. Nous continuons de travailler quand passent les voitures et les bus scolaires. Plus rien ne peut arrêter notre action pour aujourd'hui...

Les médias arrivent

Vers 09h40 arrive les RG (Renseignements Généraux): ils ont appris la nouvelle sur France bleue... Suivront les gendarmes, les journalistes et les militants locaux qui vont mettre en place le comité de soutien. La journée passe tranquillement, la "mezzanine" prend forme, quelques tentes s'installent, les casses-croûtes et le jus de pommes bio arrivent, un périmètre est délimité dans le champ avec l'accord du propriétaire. Une trentaine de sympathisants viennent partager la soirée et soutenir l'action.

Mercredi. Les visiteurs sont plus nombreux et de nouvelles tentes arrivent, ce qui ne plait guère aux





gendarmes qui assurent une garde 24h/24. Ils apprécieront malgré tout la communication non violente, notre coopération et seront épatés par notre sérieux.

Vers 18h l'huissier qui avait constaté les faits, revient escorté des lignards de RTE (Réseau de Transport d'Electricité) : ils comptent grimper pour aller communiquer avec les occupants. C'est justement ce qu'il faut éviter. Pour compliquer la procédure, une vingtaine de personnes divisées en 4 groupes entourent chaque pied du pylône pour condamner l'accès pendant que "la France d'en haut" grimpe dans la structure pour mettre la pression. "Chaque fois que vous monterez d'un étage, nous monterons d'un étage" lance Olivier. La tension monte. Finalement maître Durand "qui ne veut pas avoir de morts sur la conscience ni risquer sa vie" abandonne. Nous avons eu peur mais la victoire est belle et les locaux se mettent à la désobéissance civile : aucun n'a failli !

Nous craignons maintenant une intervention plus musclée et le soutien s'organise. Le lendemain, à 6h du matin une cinquantaine de personnes sont présentes pour prévenir tout usage de la force publique.

Notre huissier revient à 12h et raffermis par les événements de la veille, nous lui interdisons désormais l'accès au champ. Il attendra un haut parleur pour nous signifier sous une pluie battante et sous les cris des militants, l'ordonnance du tribunal, de façon inaudible et depuis un autre champ.

15000 euros par jour et par personne !

Cependant l'astreinte de 15000 € par jour et par personne peut être recevable et ne voulant prendre aucun risque, nous décidons de tout démonter proprement le vendredi matin, après une dernière nuit sous les crépitements de la ligne ! Vers 7h et après une interview pour Europe 1, l'équipe du chantier se met au travail. Nos amis doivent descendre pour 12h30, sous les applaudissements bretons ou mayennais et sont sollicités par les journalistes : le moment idéal pour un coup d'éclat. En effet, alors que chacun discute de l'impact de l'événement, une nouvelle occupation du GANVA est annoncée à 8km de là ! La surprise est totale : les forces de l'ordre, dépitées, nos amis bretons galvanisés, les journalistes ravis !

La deuxième occupation sera plus mouvementée, car nous engageons un rapport de force avec les

gendarmes dans le but de remonter un plancher. Celle-ci finira le soir-même suite à une astreinte de 3000 € par heure et par occupant.

Le samedi, un hélicoptère surveille la ligne : nous sommes pris au sérieux. La veille, le GANVA avait annoncé de nouvelles opérations. L'après-midi, une manifestation décidée 4 jours plus tôt traversera Fougères avec 350 personnes, mais finalement aucune action nouvelle ne sera lancée : il vaut mieux en garder pour la prochaine fois !

Nos objectifs ont été atteints :

- ▶ Demander l'abrogation du décret de l'EPR,
- ▶ Amener les candidats locaux à se positionner clairement sur les questions de l'EPR et des THT,
- ▶ Relancer la mobilisation régionale et créer une organisation du type des faucheurs, spécialisée sur les questions du nucléaire : le GANVA (Groupe d'Actions Non-Violentes Antinucléaires).



RTE a déclaré des dépenses de 600 000 € par jour pour prévenir une coupure de la ligne.

Les occupants des 2 pylônes auront été simplement auditionnés à la gendarmerie de Fougères avec grande courtoisie et amabilité. Ils auront à comparaître au TGI de Rennes dans les mois à venir.

Une semaine après ces événements, Michel, un agriculteur ayant transporté le bois au pied du deuxième pylône aura droit, sans accompagnement militant ni couverture médiatique au même traitement...

A ce jour, il manque encore un peu plus de 1000 € pour rembourser les frais de cette action.

Merci de votre soutien !

Chèques à adresser aux amis du GANVA
chez Francois Levalet
rue Bourbillon 14123 Fleury sur Orne

21 ans de mensonges

avec la complicité de l'Organisation mondiale de la santé

Vingt-et-un ans après l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, près de 500 000 enfants du Belarus et d'Ukraine, qui n'étaient pas nés au moment de la catastrophe, souffrent de dommages radiologiques.

Leurs maladies cardiovasculaires, endocrines, les malformations sont essentiellement provoquées par l'accumulation dans certains de leurs organes (le cœur, les muscles, les os...) de deux composés radioactifs (le césium 137 et le strontium 90), suite à l'ingestion d'aliments contaminés par ces produits.

L'incorporation chronique des radionucléides dans l'organisme de millions de personnes, condamnées à se nourrir avec des aliments radioactifs, est un fait absolument nouveau, produit par la catastrophe de Tchernobyl, dont l'humanité n'a aucune expérience.

Pourquoi l'Organisation mondiale de la santé n'a-t-elle rien fait dans les territoires de Tchernobyl ? Pourquoi a-t-elle passé la main et laissé faire son travail de radioprotection par les promoteurs des centrales nucléaires ? L'opinion publique dans son ensemble ignore encore l'existence d'un accord signé entre l'OMS et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui empêche l'OMS d'agir librement dans le domaine nucléaire si elle n'a pas l'assentiment de l'AIEA.

Cet accord précise en effet que "chaque fois que l'une des parties se propose d'entreprendre un programme ou une activité dans un domaine qui présente ou peut présenter un intérêt majeur pour l'autre partie, la première consulte la seconde en vue de régler la question d'un commun accord" (article 1, paragraphe 2). Or l'AIEA a pour mission "d'encourager, d'aider et de coordonner dans le

monde entier les recherches ainsi que le développement et l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques".

Application pratique de cet accord: l'OMS, après avoir attendu 5 ans avant de se rendre dans les territoires contaminés de Tchernobyl en 1986, publie en 2005 un dernier rapport évaluant à 51 le nombre de morts provoqués par l'accident, auxquels elle ajoute 4000 cancers de la thyroïde "très bien soignés" estime-t-elle. Ce mensonge, cette négation résulte de l'application de l'article 3 de l'accord qui précise que certaines données peuvent être tenues secrètes.

Des organisations qui viennent en aide aux victimes de Tchernobyl (Enfants de Tchernobyl Belarus, CRIIRAD, Contratome Genève, Réseau Sortir du nucléaire, Sortir du nucléaire Loire et Vilaine, Brut de Béton Production) ont décidé de lancer une campagne pour demander la révision de l'accord et exiger que l'OMS remplisse sa mission auprès des populations touchées par la contamination radioactive.

Depuis le 26 avril 2007, 21^e anniversaire de l'accident de Tchernobyl, une à 3 personnes se tiennent en permanence à la limite du territoire de l'OMS à Genève, à 50 mètres du grand bâtiment, précisément au carrefour des Morillons, là où tous les employés, visiteurs marquent le Stop. Cette action de présence permanente est engagée pour une durée indéterminée.

Wladimir Tchertkoff

Action de présence permanente devant l'OMS à Genève

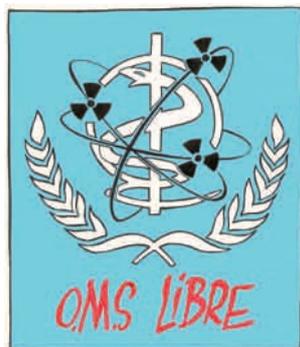
A 7h30, le 26 avril, trois personnes descendent du bus devant l'entrée principale de l'OMS. Ils portent sur le buste les slogans qui accusent l'Organisation Mondiale de la Santé d'être complice d'un crime. L'une de ces trois personnes est Wladimir Tchertkoff, auteur du livre "Le Crime de Tchernobyl" et réalisateur de plusieurs films sur le sujet dont "Controverses Nucléaires".

Ils se plantent devant l'entrée, silencieux, immobiles. Ils sont filmés par un caméraman de la télé suisse de Lugano.

Les employés qui arrivent sont manifestement très surpris.

Vers 9h, un gendarme se pointe, il dit aux "vigies" (nom donnés aux 3 manifestants) qu'ils ne sont pas autorisés à demeurer là, ils sont sur un terrain privé.

Les vigies lui répondent qu'ils ont adressé une lettre au chef du service de sécurité ainsi qu'à Mme Chan la directrice et qu'aucun refus ne leur a été signifié. Le gendarme repart avec ces informations et va rejoindre le chef de la sécurité. Quelque temps après, ils reviennent ensemble. Le chef de la sécurité dit ne pas avoir reçu de lettre. "Nous vous en avons bien adressé une, voici la copie", lui montrent les vigies. Palabres, " Je vous répète que vous n'avez pas d'autorisation, vous êtes sur un terrain privé, il faut vous en aller". Réponse des vigies: " Nous sommes silencieux et immobiles, nous ne posons aucun problème de sécurité, notre présence ne vous concerne pas, nous voulons avoir à faire à la direction." Palabres et repalabres. "Si la direction ne peut nous recevoir, qu'elle nous fasse un



courrier” insistent les vigies. Là-dessus, le gendarme plutôt diplomate nous consent un délai jusqu'à 13h et il repart en compagnie du chef de la sécurité. Ce dernier emporte la copie de la lettre qu'il dit ne pas avoir reçue.

La direction est embarrassée

Elle n'a pas du tout envie de porter la responsabilité politique d'une évacuation musclée (devant caméras) de personnes qui l'accusent de complicité de crime. Les 3 vigies sont pour cela bien décidées à rester en place. Ils n'ignorent pas pour autant ce qu'ils encourent. Tarif suisse: 24 heures de garde à vue et amende qui pourrait s'élever à 300 euros par personne.

Pour réchauffer l'ambiance, deux fourgons grillagés de policiers font leur apparition. Ils passent au bout des chaussures des trois vigies, font un petit tour et finalement se garent à 150 mètres de là, à la limite du territoire de l'OMS.

Dans l'instant, leur mission est de barrer la route à une quarantaine de manifestants qui montent de la place des Nations, bandeau sur la bouche, pancartes brandies. En ce jour anniversaire de l'accident de Tchernobyl, les militants de Contratom sont là aussi pour dénoncer l'accord OMS/AIEA.

Fait marquant, c'est la première fois que la dite OMS utilise la force publique pour empêcher que la contestation pénètre sur son territoire. Une pareille mobilisation policière n'est habituellement réservée qu'à l'ambassade américaine.

13h, les trois vigies sont toujours devant l'entrée principale.

Dans le groupe organisateur, ça discute ferme. Certains veulent se maintenir jusqu'à l'évacuation par la police. D'autres, par contre, pensent qu'à durcir ainsi l'action, il y a un risque de la faire tourner court et le but, c'est justement de durer. Après d'âpres discussions, l'option de lever le pied est finalement prise mais pour se placer à 50 mètres du bâtiment à la limite du territoire de l'OMS. Le chef de la gendarmerie s'engage à donner un avis favorable à notre présence en ce lieu.

Depuis le 26 avril, se tient maintenant au Carrefour de la rue des Morillons une vigie (ou deux ou trois, voir photo). La présence est effective dès 7h45 le matin, elle cesse à 18h le soir, ce du lundi au vendredi.

Sept mille véhicules transitent chaque jour par ce carrefour. Pour bonne partie, ce sont des employés de l'OMS et autres instances onusiennes.

Les vigies reçoivent de nombreux signes de sympathie, des boissons leur sont servies, des personnes viennent demander de l'information. Les contacts établis depuis le 26 avril dépassent les espérances. A ce jour, l'action est soutenue par une trentaine d'organisations françaises et internationales: suisses, japonaises, américaines, canadienne, néerlandaise, norvégiennes, anglaises, grecque, nigé-

rienne, belge, indienne, sri lankaise. Le Mouvement des Peuples pour la Santé, organisation internationale très critique aussi, a apporté son soutien.

Faire la vigie pendant des heures est particulier

Certaines personnes préfèrent la compagnie d'une ou 2 autres vigies. D'autres supportent très bien la solitude, le message en est que mieux porté. Ainsi les jours où plusieurs vigies sont disponibles, il est possible de faire des relais.

Du point de vue pratique, les choses se sont bien arrangées. Les vigies disposent maintenant des WC d'un presbytère situé à 350 mètres. Pour le stationnement de voitures éventuelles, le centre John Knox distant de 700 mètres nous offre son parking. C'est fini aussi de transporter sièges et supports métalliques pour les slogans, une sympathique et très proche habitante de la rue des Morillons héberge le matériel.

En ce qui concerne la restauration, une cafétéria située à 30 mètres propose des repas à un prix très abordable.

L'hébergement des vigies est assuré par des militants et autres sympathisants de Genève. Le camping est possible chez un agriculteur bio de la banlieue. Les frais qui incombent aux vigies concernent donc la nourriture et le transport.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous soutenir.

Paul Roullaud

Rejoignez les équipes de vigies. La dénonciation du crime ne doit pas s'interrompre

Il faudrait pour le mieux tenir jusqu'en mai 2008. A cette date se tiendra l'assemblée mondiale annuelle des ministres de la Santé de tous les pays signataires de l'ONU. C'est au cours de cette assemblée qu'est décidée la politique de l'OMS pour l'année à venir. Il reste 11 mois pour accentuer fortement la pression afin que soit mise à l'ordre du jour de cette prochaine assemblée la révision de l'accord AIEA-OMS. Agissez également en signant la pétition téléchargeable sur le site internet ci-dessous.

Contact :

- André Larivière :
04 71 76 36 40
Portable : 06 76 69 54 98
Mail :
andre.lariviere@sortirdunucleaire.fr
- Yann Forget :
04 50 92 64 69

Plus d'infos (photos, vidéos...) et pétition sur :
www.independentwho.info



1er mai 2007 – Vigies près du siège de l'OMS à Genève
De gauche à droite, Wladimir Tchertkoff, Thérèse Raitière et Paul Roullaud de Sortir du Nucléaire Loire et Vilaine.

Traduction des slogans :
CRIME DE TCHERNOBYL-OMS COMPLICE
OMS: 21 ANS DE SILENCE ET DE MENSONGES
AMENDER L'ACCORD ENTRE L'OMS ET L'AIEA

Bure : la colonisation nucléaire

Depuis le vote de la loi de gestion des déchets radioactifs en juin 2006, les plans de l'ANDRA (l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) s'exécutent inexorablement et l'implantation du lobby nucléaire dans la région se généralise d'une manière inquiétante.

Si on connaît avec exactitude l'agenda de l'enfouissement des déchets tel qu'il a été défini par la loi ainsi que ses modalités, on découvre peu à peu que AREVA, EDF et le CEA ont jeté leur dévolu sur ce coin de terre. Alors que certaines régions ont fortement résisté à l'implantation des installations nucléaires, d'autres se sont montrées sinon consentantes, pour le moins largement indifférentes ou résignées. C'est le cas de la Meuse et de la Haute Marne qui outre leur faiblesse économique et démographique ont fait les frais de fines stratégies élaborées par le lobby.

AREVA formaient de grands projets industriels pour Bure et sa région : promesse plutôt préoccupante qui pourrait concerner de nouvelles installations nucléaires... Enfin, le partenariat signé avec les universités nancéennes mérite qu'on s'y attarde pour en étudier l'article portant sur la confidentialité.

Les universités mises au secret

Un accord de partenariat a été signé en février dernier entre l'ANDRA et trois universités nancéennes



Maison de Bure

Chronique d'une catastrophe annoncée

Les programmes scientifiques et techniques de l'ANDRA s'étendront de 2007 à 2009 et seront suivis par des formalités diverses : consultation locale, ciblage de la zone restreinte, débat public, demandes d'autorisation, loi sur la réversibilité, décret, et finalement, mise en exploitation du stockage en 2025. L'enchaînement de ces étapes et leur issue finale ne laisse aucune place à la remise en cause de l'enfouissement, seule la réversibilité du stockage continue d'être invoquée pour laisser croire à une possible et lointaine issue. 14 nouveaux forages sont prévus dans le cadre de ce programme dès septembre 2007, ils serviront notamment à délimiter le lieu exact du futur centre de stockage souterrain qui aura une superficie en surface de 4 km² et de 1500 hectares en sous-sol pour un total de 300 km de galeries. C'est contre ces forages qu'il faut à présent résister, car ils préfigurent l'occupation de nouvelles terres par l'ANDRA ; son extension hors des limites du laboratoire est la première phase concrète de réalisation de son projet industriel.

Le Cartel de Bure

L'ANDRA et ses partenaires forment une sorte de mafia extrêmement persuasive qui en agissant sous couvert du développement local, se livre à la colonisation progressive du territoire. D'ailleurs, peut-être ne sommes nous pas au bout de nos surprises, puisqu'une récente publication du Conseil Général de Meuse annonçait qu'EDF, le CEA et

dans le cadre de la professionnalisation des universités (c'est à dire du remplacement du financement public par le financement privé). Cet accord impose la confidentialité des recherches et prévoit même de manipuler les résultats qui seraient "de nature à porter préjudice à une exploitation industrielle et commerciale." La loi 2006 sur les déchets nucléaires autorise l'ANDRA à enfouir les déchets les plus toxiques à Bure à condition que des recherches complémentaires en confirment le bien fondé. Déjà refusé citoyennement lors du débat public de 2005-2006, la thèse de l'enfouissement des déchets s'appuie sur des études incomplètes et souffre d'un manque d'expertises indépendantes. Les conditions de l'accord qui vient d'être signé montrent l'asservissement de la recherche et de l'enseignement supérieur à la cause du nucléaire et mettent gravement en cause la fiabilité des résultats qui seront produits. L'ANDRA place sous son contrôle



Action à la fac de Nancy

strict toutes les recherches qui relèvent de ses programmes, que ce soit sur le plan de la géologie (comportement des roches), de l'environnement (impact sur la biosphère), de l'ingénierie (modalités d'enfouissement) ou des sciences humaines et sociales (réaction des populations). Elle ordonnera, évaluera et se permettra de censurer ou de falsifier les résultats qui ne serviraient pas ses intérêts.

Extraits de l'accord de partenariat :

Accord ANDRA / Universités (INPL, UHP, Nancy 2) - article 11 "En conséquence, tout projet de publication ou communication sera soumis à l'avis de l'autre partie qui pourra modifier ou supprimer certaines précisions dont la divulgation serait de nature à porter préjudice à l'exploitation industrielle et commerciale dans de bonnes conditions, (...)" "De telles suppressions ou modifications ne porteront pas atteinte à la valeur scientifique de la publication."

Ces accords rappellent ceux qui lient l'OMS à l'AIEA et sont emblématiques de l'opacité qui règne historiquement dans le domaine du nucléaire.

L'association CACENDR l'a souligné le 26 avril dernier, en faisant entrer une poubelle nucléaire de 4 mètres de haut au beau milieu du campus de l'université de Nancy 2. Des extraits de l'accord ont été lus et commentés au porte-voix à l'intention des étudiants et de la presse. Un nouveau collectif "STOP ANDRA" a vu le jour chez les étudiants nancéens.

EDF : le prix de la contamination

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) a maintenant doublé ses subsides, celles-ci passant de près de 10 millions à 20 millions d'euros par an et par département. Parallèlement, des dotations exceptionnelles sont accordées aux communes de la zone de proximité faisant exploser leurs maigres budgets et

soulevant malheureusement très peu d'indignation. EDF (le pollueur-payeur) n'est pas en reste, puisqu'il a débloqué une somme équivalente à celle du GIP pour isoler les maisons des particuliers et les aider à s'équiper en énergies renouvelables à des taux records. Les habitants sont actuellement démarchés en porte à porte et mis en relation avec des entreprises locales, elles aussi associées au juteux marché. On leur promet ainsi une valorisation de leur patrimoine tout en leur assurant sur le ton de la confiance que "tout ça c'est grâce à l'ANDRA" (EDF ne précise pas si l'isolation des maisons se fera en plomb...).

AREVA confie ses précieuses archives à la Meuse

Le constructeur de centrales est en train de terminer l'édification de son centre d'archives national à quelques kilomètres de Bure. Avec quelques dix emplois à la clé, ce centre est surtout symbolique d'un département rabaissé au rang de musée. AREVA installe aussi un parc éolien de 18 MW non loin de là pour cultiver son image écolo et novatrice...

Politique : la crise de foi

Cette année, à défaut d'interpellation, les candidats aux élections législatives autour de Bure ont juste reçu une lettre ouverte où les opposants disent n'avoir aucune question à leur poser, étant donné qu'ils connaissent déjà leurs réponses et ce qu'elles valent... Il est vrai que les élus locaux ont réussi à décourager les tentatives de dialogue tant ils ont par le passé souvent trahi leurs engagements. Seuls certains petits partis échappent à l'influence du lobby et assument une opposition radicale à l'enfouissement des déchets.

Isabelle Guillaume

isabelle.guillaume@sortirdunucleaire.fr



S. Mainbourg

Action à la fac de Nancy

Signez la pétition jointe à cette revue demandant l'abrogation des deux lois 2006 sur les déchets nucléaires et la transparence sur la sécurité en matière nucléaire. Plus d'infos et pétition téléchargeable à : www.criirad.org

Les buriens réagissent !

TRANS' MUTANCE et actions non violentes cet été à BURE

Venez lutter à nos côtés fin août contre les sombres projets de l'ANDRA :

Les 20 et 21 août : inscrivez-vous à une formation aux actions non violentes en compagnie de Xavier Renou (administrateur du Réseau). Cette formation aura lieu à la maison de la résistance de Bure Zone Libre ; l'hébergement est possible en dortoir ou sous tente.

S'inscrire au 03 29 45 41 77 ou sur burezonelibre@free.fr
Chantiers, actions, informations : la maison de BZL vous attend tout au long de l'été.

Du 22 au 25 août : participez à quatre journées d'actions non violentes autour de Bure.

Le dimanche 26 août : les collectifs Bure Stop organisent la "TRANS'MUTANCE", marche d'une journée vers Bure qui sera suivie d'une soirée festive

(renseignements au 03 25 04 91 41 ou permanent@burestop.org)

Contacts :

► Bure Zone Libre
2 rue de l'église
55 290 BURE
<http://burezonelibre.free.fr>

► Bure Stop
Chemin de Guédonval
55000 BAR LE DUC
<http://www.burestop.org>

Le Réseau, c'est vous ! Cette revue, c'est la vôtre !

Vous souhaitez réagir ou envoyer une proposition d'article au Réseau Sortir du nucléaire ? Alors, n'hésitez pas et écrivez-nous à : reagir@sortirdunucleaire.fr

L'Allemagne et la reprise du nucléaire en question

La nouvelle présidente de l'Europe, la chancelière allemande Angela Merkel, a tout dernièrement accordé un entretien aux journalistes français C. Ockrent et J.M. Colombani dans le cadre de l'émission de télévision France Europe Express.

Abordant la question des perspectives énergétiques européennes, et après avoir évoqué les menaces sur les fournitures d'hydrocarbures en provenance des pays de l'Est, Christine Ockrent, visiblement tout émoustillée, a enfin lâché la question que tout le monde attendait :

L'Allemagne va-t-elle (enfin) revenir sur le

Elle a poursuivi en disant que cette question n'était certainement pas taboue mais qu'en tout état de cause, une politique de l'énergie ne pouvait se ramener à un débat pour ou contre la relance de l'industrie nucléaire.

Après avoir rappelé les contraintes spécifiques de cette industrie, avec en particulier le problème du traitement des déchets non résolus, la dépendance vis-à-vis de l'uranium qui est une ressource limitée, elle a expliqué aux journalistes un peu gênés, que les Français accordaient trop d'importance à cette question et que les Allemands quant à eux, préféreraient mettre en œuvre un ambitieux programme d'économies d'énergie, d'efficacité énergétique et de

florissantes qu'offrirait une relance de l'énergie nucléaire.

Nos candidats aux responsabilités politiques seraient bien inspirés d'aborder cette question de politique énergétique (et d'autres) avec le même niveau d'intelligence pragmatique et de sens de l'intérêt général.

Recevoir une leçon d'intelligence et de tolérance de la part d'une personnalité a priori de droite et réactionnaire, nous fait mesurer par contraste à quel point c'est bien chez nous en France que règne le malaise et le "tabou" sur la question de notre modèle de production tout nucléaire.

Tant que nos politiques énergétiques n'auront que ce modèle comme horizon, les quelques éoliennes qui suscitent tant d'émotions parmi les chasseurs, ne seront que le cache-sexe d'une fuite en avant et d'un renoncement à engager notre pays dans la mutation énergétique inéluctable qui s'annonce.

Tant que les arguments "Indépendance Nationale", "Effet de Serre" seront utilisés comme des obus tirés depuis une ligne Maginot, la question de nos dérives vers la surconsommation des richesses naturelles sera esquivée, et l'avenir - s'il y en a un - se fera sans nous.

François D. (Avranches)

Toutes mes félicitations pour votre extraordinaire travail !

Votre dernière revue est particulièrement intéressante mais je ne peux pas la lire d'un trait de peur de faire quelques cauchemars...

Bon courage pour la suite.

A plus - Sincères salutations

Gilles P.

Bravo pour votre action !

Je suis praticien en Médecine traditionnelle chinoise et je laisse des dépliants d'information dans ma salle d'attente. En tant que thérapeute, je constate que l'irradia-



moratoire de 2000 et relancer l'industrie nucléaire ?

Apparemment un peu déçus de la réponse négative de la chancelière, les journalistes ont poursuivi en demandant si cette question était taboue en Allemagne.

Angela Merkel s'est tout d'abord déclarée en faveur de l'énergie nucléaire et très confiante dans les installations de son pays. Elle a expliqué qu'elle devait cependant respecter la décision prise dans le cadre du contrat de coalition sur cette question.

développement des énergies renouvelables.

Elle a insisté sur le fait que ce programme faisait consensus et était très populaire.

Il permettra selon elle à l'Allemagne de se placer sur un secteur économique aux perspectives prometteuses pour l'emploi et l'innovation technologique.

Ce programme donc sera un facteur d'enrichissement pour le pays et de progrès pour l'environnement.

C'est aussi l'avis des syndicats allemands qui ne partagent pas l'optimisme vigoureux de la C.G.T. quant aux perspectives

tion d'une région est bien pire que n'importe quelle épidémie, fut-elle aussi grave que la peste ou le sida.

En effet :

- elle touche une région entière (en général, une épidémie laisse beaucoup de personnes indemnes).
- Elle dure des siècles (normalement au plus quelques dizaines d'années).
- Elle devient transmissible génétiquement à la descendance (au contraire, les microbes renforcent les défenses immunitaires et la santé des descendants).
- Ses effets s'accumulent avec le temps, la santé se dégrade de façon pernicieuse sans qu'il soit possible d'imaginer le moindre traitement, bref elle est incurable en fin de compte.

Et tout cela est de notre seule responsabilité.

Sortons au plus vite du nucléaire !

Cordialement,

Etienne L. (05)

Il y a encore tant à faire

Je tenais à vous dire à quel point j'apprécie vos informations. C'est vraiment le meilleur côté du net...

Je suis maître de conférences en mécanique dans une fac de sciences appliquées, et malheureusement mes collègues du génie électrique sont tous pour le nucléaire ("nous consommons de plus en plus d'électricité"....). Et c'est bien sûr le message qu'ils font passer aux étudiants. Il y a encore tant à faire.

Bon courage

Catherine (Nord)

Merci et bravo, continuez à nous insuffler cette dose d'espoir nécessaire.

Florent

Bravo

Bravo, suis de coeur avec vous et regrette vivement de n'avoir pas la possibilité physique de manifester (84 ans) mais j'en parle quand je peux.

Thérèse G.

Merci, merci et encore merci !

On attend tous un "vrai" changement de cap sur notre gestion irresponsable de l'énergie. Mais, sans faire de politique, à force de regarder ailleurs, "la maison est

DEJA brûlée".

2007 est notre dernière chance pour sauver "la cave de la dite maison", ne la ratons pas, je vous fais confiance.

Une dernière fois MERCI !

Elie (13)



Merci pour votre dévouement, j'apprécie vraiment

Tenez bon, on est là et on vous soutient dans le Nord et environs.

Bien cordialement à toute l'équipe pour son travail remarquable,

Courage,

Fred (Lille)

Des compliments !

Pour ma part, une fois encore, je n'ai que des compliments à vous faire ainsi qu'à toute l'équipe.

Des articles bien rédigés et pertinents, une présentation agréable et très lisible, une salutaire démythification de idées toutes faites et de l'idéologie dominante ; comment ne pas regretter que ces informations ne circulent pas hors de milieux qui, hélas, sont toujours les mêmes. Voir l'apathie de la population de notre région face au projet hyper-dément de Iter - c'est vrai qu'on lui promet de belles "retombées" !!

Encore bravo pour votre travail !

**Helen & Jean-Paul
Castellane (04)**

De la qualité et du crédit

Votre revue est de qualité, c'est le moins que l'on puisse dire. Elle n'en a que plus de crédit. Merci pour cette production et pour votre engagement.

Bonne journée.

Marie-Christine (05)

Fiabilité

Bravo pour la qualité toujours croissante et la fiabilité de votre revue.

J'ai acquis grâce à vous l'ouvrage sur Les Recommandations 2003 du Comité Européen du Risque de l'Irradiations - on peut lire dans ce très officiel ouvrage, p. 122, publié aux éditions Frison Roche, que dans les 50 années à venir, soixante millions de gens mourront de cancer suite aux retombées de Tchernobyl, sans compter ceux qui sont déjà morts depuis 1986. Ce chiffre corrobore les prévisions de Gofmann dans les années 70, soit 0,05 % du chiffre des 'homrems' soit 5 % homsievert (nombre habitants X dose collective) - il mériterait d'être affiché et publié !

**Dtr J.B., licencié en Sciences de
l'Environnement, Université Libre de
Bruxelles**

Niger : mais que fait Areva ?

Je suis allé sur le site de l'UNICEF et leur ai demandé pourquoi ils avaient besoin de notre argent pour financer des pompes à eau pour les enfants du Niger alors que le gouvernement de ce pays devrait quand même recevoir assez d'argent de la part d'Areva pour l'extraction du minerai d'uranium pour ses centrales à 3,3 milliards d'euros.

Salutations,

JC. (Rennes)

Mérite d'être encore plus connu !

En ce qui concerne l'aspect général, la couverture, la qualité des articles, et la qualité des photos sont de plus en plus de professionnelles !

Encore une fois, félicitations pour la qualité de l'ensemble de cette revue qui mérite d'être encore plus connue.

Cordialement.

David P.

Ferrailles radioactives contaminées

Victoire de l'association locale contre Feursmétal

Contact



A.D.S.E. (Association pour la Défense de la Santé et de l'Environnement)
Maison de la Commune
24, rue Camille Parlat
42110 Feurs

Site : <http://adsenvironnement.free.fr>
Mail : adsenvironnement@free.fr

Le 24 mai 2007 le tribunal administratif a annulé l'arrêté préfectoral.

Dans un arrêté du 30 septembre 2004 le Préfet de la Loire autorisait la société FEURSMETAL du Groupe AFE "à réaliser des essais de fusion de ferrailles issues de l'industrie de l'uranium en amont du cycle nucléaire".

Ces ferrailles bon marché étaient contaminées ou susceptibles de l'être. Il s'agissait d'une grande première en France.

Les risques inhérents à ce projet étaient graves pour la santé des salariés, des populations ainsi que pour l'environnement et la nature mais aussi pour les activités économiques, touristiques et agricoles :

- ▶ inhalation de poussières radioactives combinées à d'autres polluants (métaux lourds, dioxine, etc.)
- ▶ les effets sur la santé de l'accumulation de faibles doses de radioactivité restent inconnus et les cancers d'origine environnementale ne cessent d'augmenter (cf. l'Appel de Paris du Professeur Belpomme).
- ▶ la porte s'ouvrait à la dissémination de la radioactivité et à la perte de sa traçabilité dans les biens de consommation, d'équipement ou de construction.

Les travailleurs de la fonderie, les premiers conscients du danger, l'ADSE (adresse ci-jointe) avec le soutien de la CRIIRAD et d'un collectif fort de plus de 40 associations, ainsi que la population forézienne, se sont mobilisés pour empêcher la réalisation de ces essais et au-delà, l'exploitation pérenne du procédé :

- ▶ Le 30 septembre 2004 l'ADSE organisait une première réunion d'information en présence de Roland Desbordes et Michele Rivasi de la CRIIRAD.
- ▶ Le 23 octobre 2004, près de mille personnes manifestaient dans les rues de Feurs pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral.

- ▶ Le 22 novembre 2004, six cents foréziens inquiets, dans une salle comble, assistaient à un débat public contradictoire où la direction de Feursmetal ne parvenait pas à les rassurer sur l'inocuité du projet.
- ▶ Le 28 décembre 2004, des riverains, l'ADSE et la CRIIRAD, saisissaient le Tribunal Administratif demandant l'annulation de l'arrêté préfectoral.
- ▶ Le 11 janvier 2005 une pétition réunissant 7300 signatures était remise au préfet.
- ▶ Alors que le 2 février 2005 le directeur de Feursmetal défendait avec acharnement son pro-

jet devant la CLIS. (Commission Locale d'Information et de Sécurité), contre toute attente, deux jours plus tard il annonçait la "suspension de sa campagne d'essai" parce qu'"il n'y avait pas de perspective d'industrialisation de ce procédé à court terme". Il n'existait cependant aucune garantie qu'à moyen terme cette campagne d'essais ne reprenne à Feurs ou ailleurs. C'est pourquoi l'ADSE maintenait :

- 1) sa manifestation à Saint-Etienne le 12 février 2005 pour dire non à la sortie de toutes les ferrailles et déchets issus de la filière du nucléaire.
- 2) sa requête auprès du Tribunal Administratif.

Le 24 mai 2007, cette affaire qui avait soulevé la passion dans le Forez trouvait son dénouement. Le Tribunal Administratif annulait l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2004, précisant dans ses attendus qu'il existait "non seulement un risque d'irradiation mais aussi de possibles contaminations" et que "la modification apportée au mode d'utilisation de l'installation était de nature à entraîner des dangers ou inconvénients nouveaux au regard des intérêts mentionnés à l'article L 511-1 du code de l'environnement".

L'ADSE a accueilli cette décision avec satisfaction mais appelle à rester vigilant sur les dossiers en cours :

- ▶ fumées et nuisances olfactives
- ▶ stockage des sables et laitiers à la décharge du Roule
- ▶ impact des métaux sur la santé
- ▶ conséquences environnementales des essais de fusion de ferrailles contaminées provenant de la centrale de Chinon, diligentés par EDF en 1984 et 1985.

ADSE



Réacteur nucléaire de Belene (Bulgarie)

BNP-Paribas plie mais ne rompt pas (encore)

Un projet inacceptable

La centrale nucléaire de Belene est située au Nord de la Bulgarie. De technologie russe (type VVER), sa construction a débuté dans les années 80 mais a été arrêtée dans les années 90 suite à des protestations et à des doutes sur sa viabilité économique. En 2003, le gouvernement bulgare l'a remise à l'ordre du jour. NEK, la compagnie publique nationale d'électricité, est majoritaire dans le projet mais en consortium avec AtomStroyExport (Russie) et Areva NP (Franco-allemand). Le projet cumule des tares irrémédiables :

- ▶ Son prix est astronomique : 4 milliards d'euros pour 2 réacteurs ;
- ▶ Il est bâti dans une zone sismique : en 1977, un tremblement de terre à 12 km de la centrale a fait 200 morts ;
- ▶ L'Etude d'Impact Environnemental est biaisée, incomplète et devant la justice ;
- ▶ Enfin, la Bulgarie n'a à ce jour aucun plan pour la gestion de ses déchets radioactifs.

BNP-Paribas échaudé par la campagne

Depuis 6 mois, plusieurs ONG dont les Amis de la Terre, Greenpeace et une coalition de 160 ONG dans 28 pays européens avaient demandé à rencontrer BNP-Paribas [1]. La banque n'a jamais daigné répondre, alors que onze banques internationales ont décliné le projet à cause de ses risques. En mai, BNP-Paribas remportait l'appel d'offre pour financer la première phase du projet (250 millions d'euros).

En réaction, les Amis de la Terre, Greenpeace, le Réseau Sortir du Nucléaire et Cyberacteurs lancent une cyberaction massive et réussie : plus de 7000 participants en deux semaines. Première rupture : rompant avec sa politique de non-réponse, BNP-Paribas fait parvenir un bref courrier aux pétitionnaires estimant qu'elle n'est pas impliquée dans le projet, et précise qu'"aucun choix technologique n'a été définitivement arrêté", grossière contre-vérité (le choix a été annoncé publiquement par le ministre bulgare de l'Energie en octobre 2006).

La campagne se poursuit donc : le 5 juin a lieu une journée européenne d'action contre BNP-Paribas dans quinze pays (et une vingtaine de villes en France), à l'appel de nombreuses différentes organisations. L'action est efficace : elle contraint BNP-Paribas à changer à nouveau de stratégie et proposer aux ONG une réunion avec le Directeur Général du groupe. Lors de la réunion le 13 juin, nouvelle victoire, encore incomplète : BNP-Paribas martèle qu'elle ne participera pas au financement du réac-



teur lui-même. Mais elle reste impliquée dans le premier financement en affirmant qu'il s'agit d'un financement global d'entreprise pour des "études d'ingénierie", non lié au projet. Personne n'est dupe : l'appel d'offre de ce financement précise qu'il s'agit d'un financement relai pour débiter les travaux de construction.

BNP-Paribas précise que le prêt, qu'elle coordonne, implique 15 autres banques. Les ONG alertent donc toutes les banques susceptibles d'être impliquées des énormes risques d'image associés au prêt. En France, Natixis a déjà confirmé son refus d'y participer : une nouvelle journée d'action début juillet pourrait faire comprendre aux autres banques et à BNP-Paribas le bien-fondé de cette décision.

Sébastien Godinot

Campagne responsabilité des acteurs financiers
Les Amis de la Terre. Mail: finance@amisdelaterre.org



[1] BNP-Paribas est la banque française la plus impliquée dans des projets énergétiques controversés, selon l'étude "Banques françaises, banques fossiles ?" publiée par les Amis de la Terre en mars 2007. Voir http://www.amisdela-terre.org/Banques-francaises-banques_3138.html

T'as voulu voir Grenelle

Ils en avaient tellement envie ! Eux, les écologistes, les zozos, ceux qui veulent s'éclairer à la bougie, ceux dont la classe politique française ricane depuis trente ans, et voilà que not' nouveau président les reçoit en petites pompes à l'Elysée !

Et leur dit tout ce qu'ils voulaient entendre : en octobre prochain, les gars, j'organise un "Grenelle de l'environnement". Oui, Grenelle, comme en mai 68 ! Et on parlera de tout, "sans tabous"...

examiné à la loupe et noté les programmes des candidats : avec 8,5 sur 20, Sarko avait écopé d'une des pires notes écolos.

Parole et parole...

Pendant que MM. Sarkozy et Juppé invitaient les associations à lancer le Grenelle de l'environnement, la TVA pour l'installation de générateurs photovoltaïques excédant une puissance de 3 kWc (kilowatt-crête) passait de 5,5 à 19,6% !

Voilà qui ne manquera pas de décourager nombre de candidats à produire de l'électricité renouvelable, non polluante, secteur où la France affiche un retard considérable.

Et, attention, on se fixera des objectifs précis, chiffrés, sur cinq ans, ça sera du concret, du solide, pas du bla-bla. D'ailleurs, c'est l'aimable Juppé, avec sa tête de converti à l'écologie, qui va s'occuper de tout, lui et son Grand ministère du Développement durable. Affriolant, non ? Alors les neuf présidents d'associations écolos (de Greenpeace à WWF en passant par les Amis de la Terre) sont sortis de l'Elysée ravis.

Il faut dire que l'homme "qui va faire ce qu'il dit" l'avait très nettement dit : il voulait bien tout mettre sur la table, sauf...

Sauf le nucléaire : pas question d'un moratoire sur l'EPR.

Sauf les OGM : pas question d'arrêter les essais en plein champ.

Sauf les autoroutes : pas question de cesser d'en mettre partout.

"Une rencontre historique", a dit l'ami des oiseaux Bougrain Dubourg. "On met enfin de côté nos petits préjugés", dit Nicolas Hulot. Quels préjugés ? En février dernier, l'Alliance pour la planète, qui rassemble 71 associations de défense de l'environnement (dont celles qu'a reçues Sarkozy lundi), avait

Et puis pas question non plus de déranger les tenants de l'agro-industrie qui ont fait de la France un champion mondial des pesticides, et de ses rivières parmi les plus polluées d'Europe.

Pas question, même si toutes les villes de plus de 100 000 habitants sont désormais abonnées aux pics d'ozone et de gaz carbonique (24 jours par an en moyenne) et qu'une étude de l'Inserm vient de prouver que les gaz d'échappement rendent vraiment les enfants malades (asthme et eczéma), pas question de s'attaquer à la bagnole.

Pas question non plus d'énerver nos amis chasseurs. Ni l'ami Bouygues, qui continue de couvrir la France d'antennes relais. Ni l'ami Proglio, qui trouve que 158 incinérateurs (record mondial) ne suffisent pas vraiment. Etc. Bref, si quelqu'un a de "petits préjugés" sur l'écologie, c'est bien Sarkozy !

Et justement : aujourd'hui, les Verts sont dans les choux, et l'écologie politique à la ramasse. Avant les législatives, il essaie donc de rafler la mise en montrant que, plus Vert que lui, y a pas, même à gauche. De là à croire qu'à peine élu il a de nouveau "changé"... Ah, un détail : le "Grenelle de l'environnement", qui devait avoir lieu en septembre, est repoussé à la première quinzaine d'octobre. Cas de force majeure : Nicolas Hulot doit finir un tournage pour TF1.



Jean-Luc Porquet

Source : Le Canard enchaîné - 23 mai 2007

Brèves

Le boom du prix de l'uranium

Le prix de l'uranium naturel dans le monde, 300 dollars le kg actuellement, pourrait décupler dans un proche avenir, a déclaré le président du Centre de recherche Institut Kourtchatov (nucléaire et nanotechnologies), l'académicien Evgueni Velikhov.

"Ces dernières années, le prix du kilogramme d'uranium est passé de 20 à 300 dollars, soit une hausse de 15 fois. Je pense que les cours de l'uranium pourraient encore décupler", a estimé le chercheur.

L'uranium est le principal combustible pour les réacteurs des centrales nucléaires et pour la fabrication d'armements nucléaires.

Source : MOSCOU, 21 mai - RIA Novosti



Finlande : une commune nucléaire dit STOP

La commune de Loviisa en Finlande, où se trouvent deux des quatre réacteurs nucléaires du pays, a rejeté la demande du géant allemand de l'énergie EON d'acquiescer des terrains pour y construire une nouvelle centrale.

Le conseil municipal de Loviisa, à 85 kilomètres à l'est d'Helsinki, a rejeté par 16 voix contre 11 la demande de l'électricien d'acquiescer une centaine d'hectares près du site nucléaire existant, pour 6,5 millions d'euros,

une manne pour la petite ville.

Le vote est intervenu à l'issue de plusieurs semaines de manifestations et de réunions publiques d'opposition au projet de l'électricien allemand, qui avait annoncé en octobre 2006 sa volonté de participer au développement du parc nucléaire du pays nordique.

Source : AFP - 10 mai 2007 - HELSINKI

La plus grande centrale solaire du monde

La plus grande centrale solaire au monde a été inaugurée début 2007 dans le sud du Portugal. Elle est implantée sur un terrain de 60 hectares à Serpa, à 200 km au sud-est de Lisbonne. La nouvelle centrale doit produire suffisamment d'électricité pour répondre aux besoins de 8 000 foyers et empêcher l'émission de 30 000 tonnes de gaz à effet de serre par an par rapport aux combustibles fossiles.

Le Portugal dépend pratiquement entièrement des importations en matière d'énergie. Mais le pays développe et étudie plusieurs projets en vue de tirer parti des énergies renouvelables. Le Premier ministre Jose Socrates avait expliqué en janvier 2007 que son gouvernement socialiste souhaitait que 45% de la consommation totale d'électricité du Portugal proviennent d'énergies renouvelables en 2010.

Des "éco-villes" bientôt en Grande-Bretagne ?

Le ministre britannique des Finances Gordon Brown, qui mène campagne pour succéder au Premier ministre Tony Blair, a indiqué qu'il souhaitait construire plusieurs "éco-villes" en Grande-Bretagne, prenant son premier important engagement de campagne. Il visait ainsi deux fortes attentes de la population: davantage d'actions en matière de protection de l'environnement et davantage de logements, notamment de logements abordables pour les primo-accédants.

Ces villes bénéficieront de "toute une gamme de mesures écologiques, y compris de meilleurs transports publics, de pistes cyclables", a ajouté l'aspirant Premier ministre. Selon son équipe de campagne, jusqu'à 100.000 nouveaux logements

pourraient être construits dans les cinq villes de ce type qui sont déjà envisagées. Elles seraient notamment alimentées par une électricité produite localement avec des sources renouvelables.

Source : AFP - 13.05.07

Prévisions : les alternatives en hausse sensible

L'Arrêté de Programmation Pluriannuelle des Investissements de production d'électricité de juillet 2006 prévoit pour 2015 :

17 000 MW éolien
1 600 MW nucléaire (EPR)
2 000 MW biomasse
2 000 MW hydraulique et marine
500 MW solaire photovoltaïque

Autrement dit prévoit la création de 10 fois plus de nouvelle puissance éolienne que de nouvelle puissance nucléaire !

Annuaire de l'énergie solaire en France:

Plus de 1500 sites internet français autour de l'énergie solaire sont référencés dans le site : www.portail-solaire.com
A vos souris !



Rouge radioactif

Le triangle rouge ci-contre a coûté 200 000 dollars et demandé à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) cinq ans de réflexion. Ce logo aux allures de drapeau de pirate remplace le trèfle noir sur fond jaune qui, jusqu'à présent, indiquait la présence d'une source radioactive dangereuse pour l'homme. Selon l'AIEA, qui s'appuie sur des enquêtes menées dans 11 pays, la signification du trèfle n'était pas comprise. Le nouveau logo sera placé sur des installations accessibles au public comme des irradiateurs pour l'alimentation, des appareils de traitement anticancéreux et des appareils de radiographie industrielle. Le trèfle reste utilisé sur les containers de matières radioactives et à l'entrée d'installations nucléaires.

<http://www.sciencemag.org/content/vol315/issues816/r-samples.dtl>

L'exploitation industrielle d'ITER ne verra jamais le jour

Ancien ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement dans le gouvernement Jospin, et député (Verts) de Paris, Yves Cochet évoque, dans un entretien qu'il nous a accordé, la grave crise énergétique qui se profile du fait de la fin du pétrole bon marché. Il condamne le projet ITER de fusion nucléaire qui constitue, à ses yeux, "une aberration politique" et "un phantasme de démiurges" et préconise la sobriété énergétique qui permettra, seule, de rendre la transition moins douloureuse.

Mobilisons-nous contre ITER

Tous à Marseille
le samedi
10 novembre 2007

Samedi 10 novembre à
Marseille journée de mobilisation
contre le réacteur ITER,
manifestation et conférence.
Rassemblement à l'appel de
Médiane Pertuis (84) - Réseau
Sortir du nucléaire- Collectif
STOP-ITER. Plus de détails pro-
chainement

Tel. 09 64 04 64 86 /
04.90.07.30.92

Mail: stop.iter.mediane@free.fr
Site : www.stop-iter.org

Que pensez-vous de l'initiative du nouveau gouvernement de préparer un "Grenelle de l'environnement" ?

Y. Cochet : C'est une remarquable opération de propagande et de marketing électoral. Les associations ont raison de débattre. Mais je ne m'attends pas à une révolution écologique de la part de ce gouvernement. Ce, au vu du bilan très mince de la droite depuis cinq ans dans le domaine écologique et énergétique, mais aussi du programme présidentiel de Nicolas Sarkozy qui se prononce notamment pour le nucléaire, les OGM, et le développement des autoroutes. Le gouvernement proposera sans doute d'éteindre les veilles des postes de télévision et autres mesures dérisoires, et offrira quelques crédits d'impôt aux plus riches pour réaliser des économies d'énergie ou s'acheter des appareils à énergies renouvelables. Mais quand il prononce la formule de "Grenelle de l'environnement", on espère un saut qualitatif ou tout au moins un changement important par rapport au passé. Or, le programme de Sarkozy ne nous permet d'espérer aucun changement majeur.

Quid de la signature, entre les deux tours de la Présidentielle, du décret autorisant la construction de l'EPR ?

La décision de construire l'EPR a été prise, en 2004, par la loi d'orientation sur les énergies avant même que la Commission nationale du débat public ait pu débattre de l'opportunité de réaliser un réacteur de troisième génération. C'était une vraie bouffonnerie. Le débat public y a perdu en crédibilité. Le décret autorisant la construction de l'EPR est un décret scélérat pris par un gouvernement sortant de façon à placer ses successeurs face au fait accompli. Le gouvernement Fillon va de toute évidence poursuivre les travaux et mettre en route – hélas- l'EPR.

Dans votre livre *Pétrole Apocalypse*, paru fin 2005, vous consacrez un chapitre à la théorie du géologue Hubbert selon lequel le maximum de production de pétrole est imminent. Y a-t-il depuis la publication de votre livre de nouveaux éléments qui laisseraient penser que l'on se rapproche de ce pic ?

Je fais le pronostic que l'on atteindra ce pic de production autour de 2009, avec une marge d'incertitude de trois ans. Plusieurs indices étayent cette hypothèse. La production des champs pétrolifères de l'Arabie saoudite a baissé depuis mai 2005. L'immense champ pétrolifère de Ghawar situé en Arabie Saoudite connaît une réelle déplétion comme celui de Cantarel qui se trouve dans le Golf du Mexique (- 6% par an). Les quelques découvertes réalisées sont sans commune mesure avec la croissance de la demande. Il est probable que pour le pétrole traditionnel - à bas coût d'extraction et sur terre - on ait atteint le pic l'an dernier. Le pic, plus général, des liquides hydrocarbonés interviendra vers 2010. La décennie 2010-2020 risque donc d'être terrible. Car au pic du pétrole se surajoutera celui du gaz, puis ceux du charbon et de l'uranium une ou deux décennies après. L'échéance pour ces derniers est donc plus rapprochée qu'on le laisse entendre. Ces 4 pics interviendront probablement l'un après l'autre entre 2010 et 2040. Ce sera terrible. Quand on pense que 83% des énergies du monde proviennent des énergies fossiles et environ 7% du nucléaire, le problème est immense.

Compte tenu de cette fin imminente du pétrole bon marché, sept pays dont la France, ont décidé de se tourner vers la fusion nucléaire pour tenter de satisfaire les énormes besoins énergétiques qui seront ceux de la planète. Le réacteur ITER (International Thermonuclear Experiment Reactor), installé à Cadarache, constituera-t-il une réponse appropriée à la déplétion du pétrole ?

ITER s'inscrit dans la tradition de la "Big Science" amorcée par les travaux des Joliot-Curie et d'Enrico Fermi. Une tradition d'infrastructures énormes et très dispendieuses. Le lobby de la Big Science, celui de la recherche nucléaire, puissant et très influent de par le monde, est parvenu à convaincre un consortium international de réaliser ITER à Cadarache. Je pense qu'on aura, en 2050, bien d'autres soucis que de faire fonctionner ITER. Le panorama général du monde sera tellement changé qu'ITER ne fonctionnera pas. De toute façon, du point de vue de la recherche comme du point de vue expérimental, je ne pense pas que confiner un petit soleil dans un sarcophage soit du domaine du

possible. L'exploitation industrielle proprement dite ne verra jamais le jour.

Avez-vous d'autres réserves à l'égard d'ITER ? Quid du coût financier de ces programmes ?

10 à 15 milliards de dollars sur quarante ans sont des dépenses qui sont à la portée de la communauté internationale. C'est plutôt l'aberration politique du projet et ce phantasme de démiurges que je dénonce.

Qu'en est-il des risques écologiques ?

Ce n'est pas cela qui m'inquiète le plus. Je suis plus préoccupé par le choix qui est fait de mobiliser des centaines de techniciens et de chercheurs sur ce programme au détriment des recherches sur les économies d'énergie et sur les énergies renouvelables (l'éolien et le solaire notamment).

Comment pourrions-nous compenser, dans l'immédiat, la déplétion des hydrocarbures ?

Par la sobriété énergétique. Dans tous les domaines et sur tous les continents, à l'échelon français comme européen, il va nous falloir mettre sur pied d'immenses programmes de mobilisation populaire pour réaliser des économies d'énergie dans tous les domaines : transports, logement, éducation, santé... Seule la sobriété énergétique nous permettra de minimiser les risques sociaux et économiques et sauver le bien vivre ensemble, la paix, la démocratie et la solidarité. Il faut se diriger vers la sobriété sinon ce sera la guerre et le chaos social. Il faudra en même temps se tourner vers les énergies renouvelables tout en sachant que leur densité énergétique est très inférieure à celle du pétrole.

Que pensez-vous des mesures drastiques d'économies d'énergie préconisées, en 2005, par l'IEA (International Energy Agency) dans ses rapports "Economiser le pétrole en urgence" et "Economiser l'électricité en urgence" ?

Ces rapports sont excellents et très sérieux. On traiterait de fous les écologistes s'ils proposaient des mesures équivalentes à celles préconisées par l'IEA comme rationner l'énergie, interdire la circulation des véhicules certains jours de la semaine, limiter à 90 km/h la vitesse autorisée sur autoroute, ou encore prôner la semaine de 4 jours et le télétravail. J'adhère à toutes ces propositions.

Pourra-t-on sortir à la fois du pétrole et du nucléaire sans générer de graves crises sociales et économiques ?

Plus on attendra, plus ce sera difficile. Le choc de la déplétion est plus imminent encore que le choc climatique. Changer le mode de production et de consommation énergétique des pays de l'OCDE ne se fera pas du jour au lendemain. Plus on attendra,

plus les troubles sociaux seront importants.

Quelles seront les conséquences immédiates de cette fin du pétrole bon marché ?

Elle se traduira d'abord par une hausse des prix. Le pétrole mais aussi le gaz, le charbon et l'électricité seront de plus en plus chers. Les ménages équipés de chaudières au fioul (cinq millions de familles en France) seront les plus durement touchés. Le prix du litre de fioul domestique a doublé en deux ans. Le litre de fioul est en effet passé de 29 centimes, en 2005, à 62 centimes aujourd'hui. On n'échappera pas à des révoltes sociales de consommateurs qui ne pourront plus se chauffer. Quand le litre de "Super" atteindra les 3 euros à la pompe, nombre de gens ne pourront plus se rendre au travail ni partir faire leurs courses en voiture.

Il y aura aussi des incidences sur les produits alimentaires, l'agriculture étant très dépendante du pétrole. La sortie du pétrole ne se fera pas du jour au lendemain : il faudra 30 ou 40 ans. Plus on attend, plus le pic se rapproche, et plus la gestion de la crise sera difficile.



Y a-t-il des Etats qui se préparent plus que d'autres, et anticipent le choc qui s'annonce ?

Les Etats-Unis et la Suède s'y préparent avec des politiques diamétralement opposées. Les Etats-Unis d'Amérique ont compris, dès le second choc pétrolier, en 1979, qu'ils ne voulaient plus être à la merci des rois du pétrole du Moyen-Orient. Ne souhaitant nullement remettre en cause leur mode de vie, ils ont décidé alors de se donner tous les moyens - y compris militaires - pour assurer leur approvisionnement en énergie. Ils ont adopté une politique de prédation mondiale de toutes les ressources minérales dont le pétrole. Cette politique leur coûte 1 milliard de dollars par jour. Un milliard de dollars pour maintenir une force militaire de projection partout dans le monde.

La Suède se prépare, elle aussi activement, avec des méthodes et objectifs entièrement différents de ceux des Américains. Les Suédois se sont fixés pour objectif, il y a dix-huit mois, d'atteindre en 2020 une économie "décarbonée". Ce plan drastique est actuellement le meilleur du monde.

Propos recueillis par Eric Tariant

En savoir plus +

A lire :

Yves Cochet
Pétrole apocalypse
Fayard 2005.

Saving oil in a hurry et Saving electricity in a hurry.

Rapports de l'International Energy Agency (2005)

En Californie, des maisons écologiques sortent de terre et rêvent de la Lune

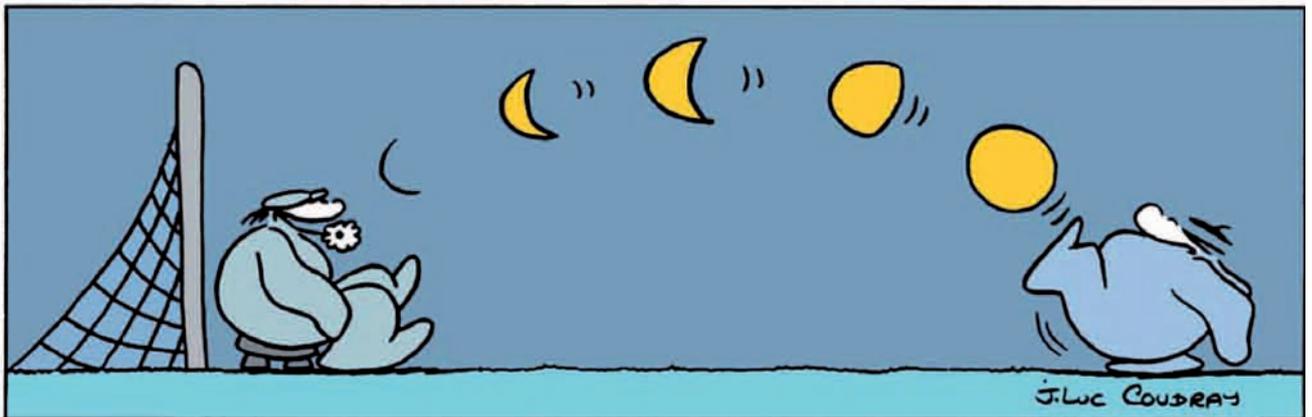
Des maisons écologiques qui résistent aux incendies, aux tremblements de terre et ne coûtent presque rien: sorties du désert en Californie (ouest), les habitations universelles de l'architecte Nader Khalili pourraient même un jour pousser sur la Lune.

Installé à Hesperia, ville aux portes du désert au nord-est de Los Angeles, le village expérimental de M. Khalili a au premier abord des allures de champignonnière. Mais en s'approchant, on distingue portes et fenêtres dans ces petits bâtiments ronds, hauts de moins de trois mètres.

Ces édifices se confondent avec le paysage du désert grâce à leur couleur sable. Et pour cause: les matériaux qui ont servi à les élaborer sont sortis du sol à quelques mètres de là. "Le retour à la terre m'a semblé évident. Je n'ai rien inventé, toutes les civi-

semains. Baptisée "superadobe", allusion aux premières maisons en terre construites par les colons espagnols de Californie, elle est en outre alimentée en énergie propre et bénéficie d'une climatisation naturelle, grâce à des ouvertures judicieusement placées. Ces prototypes ont attiré l'attention de la Nasa.

Dès 1985, l'architecte et les responsables du programme lunaire de l'administration spatiale américaine se sont rencontrés, avec dans l'idée la construction des premières bases sur le satellite de



lisations méditerranéennes ont utilisé la terre sur laquelle elles vivaient pour bâtir", dit cet architecte d'origine iranienne, installé aux Etats-Unis depuis 1971. Ancien architecte de gratte-ciel, il a fait aboutir son concept dans le "CalEarth Institute" (Institut pour l'architecture et l'art de la terre de Californie) qu'il anime à Hesperia.

"On creuse le sol. La terre est rassemblée dans des sacs, fermés. Empilés, on les fixe avec des fils barbelés", détaille ce petit homme à la barbe poivre et sel et aux yeux malicieux. "Tout est dans la forme arrondie, pour les petits dômes comme pour la grande maison: tout repose sur l'arc. La forme traditionnelle d'une maison carrée avec des murs verticaux, c'est l'idéal pour qu'elle s'écroule un jour. Avec l'arc, rien ne peut tomber", affirme-t-il. Une fois montée, la maison est brûlée de l'intérieur et une coquille de terre cuite vient ainsi sceller l'édifice.

Au total, une grande maison ne coûte que 90.000 dollars et la sueur de trois personnes pendant une

la Terre. "Avouez que ma technique est l'idéal", affirme M. Khalili. Acheminer des matériaux de constructions lourds sur la lune étant impensable, la poussière lunaire ou martienne suffira.

Les autorités locales en Californie, l'un des territoires les plus touchés par les séismes, ont récemment donné leur feu vert à la construction de maisons individuelles sur les plans de M. Khalili. Mais la technique intéresse aussi les Nations unies. Le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et le Programme au développement (PNUD) sont venus étudier de près les prototypes d'Hesperia au début des années 2000.

Des mini-dômes ont été construits sur les sites des tremblements de terre en Iran en 2002 et au Pakistan en 2005. "Imaginez un monde où tous les réfugiés ont un abri", lance Nader Khalili. "En plus, cela ne coûte rien", conclut-il en insistant sur la transmission de sa technique par les jeunes étudiants qu'il reçoit toute l'année.

Source : AFP - 23.05.07

Petite hydroélectricité

Donzère-Mondragon, Serre-Ponçon... tous les anciens ont encore en tête les noms des barrages fameux construits en France dans les années 50 pour la fabrication de l'électricité et les régulations des cours d'eau. A côté de cette hydroélectricité industrielle, il existe une "Petite hydroélectricité", ou PHE privée, très dynamique et produisant de l'électricité à un prix très compétitif. Nous avons visité plusieurs de ces installations dans l'Est de la France.



"L'eau vive" film de François Villiers adapté du roman de Jean Giono racontait le drame de la vallée de l'Ubaye et des villages qui ont été noyés dans le bassin de retenue. Aujourd'hui l'hydroélectricité représente en France 12 à 13 % de la production électrique soit la plus grande partie de l'énergie renouvelable. Une production en baisse en raison des étés plus secs et de la concurrence du tourisme sur les nouveaux plans d'eau. Qu'en est-il de la petite hydroélectricité ?

L'exploitation intelligente d'une infrastructure ancienne

Toutes les installations que nous avons pu voir étaient à l'origine des centrales de production d'électricité pour les industries locales (textile, verriers, faïenceries...). La plus vieille, celle de Baccarat, datait de 1927.

Ces installations exploitent des petites chutes d'eau de 3 à 5 m sur la Meurthe, la Moselle ou leurs affluents. Bien entretenues, avec des turbines rénovées tous les 15 ans, elles fournissent du courant électrique revendu à EDF dans le cadre de contrats valables jusqu'en 2012.

La production de ce type de mini-centrale est de l'ordre de 1,5 millions de kWh par an pour une puissance installée d'environ 500 kW par centrale. Ces centrales appartiennent à des particuliers ou des PME (environ 1500) représentés par 2 syndicats nationaux (EAF et GPAE).



L'hydroélectricité dans le monde

L'hydroélectricité est la plus économique des sources d'énergie renouvelables.

Pourtant sa mise en œuvre soulève parfois de graves questions écologiques. La Chine par exemple qui n'a toujours pas signé le protocole de Kyoto et dont l'électricité est produite jusqu'à présent essentiellement à partir de charbon, s'est lancée dans la construction de grands barrages. C'est le cas du barrage des Trois-Gorges, officiellement terminé, d'une puissance de 18,2 GW, prévu pour fonctionner en 2009. La Chine a par ailleurs annoncé son intention de mettre en chantier une centaine d'autres installations tout aussi gigantesques ; la seule vallée du Jinshajiang accueillerait notamment 12 centrales d'une puissance cumulée de 58,5 GW. La satisfaction des besoins en énergie d'une économie en voie de développement et la lutte contre les effets de serre nécessitent ici aussi des compromis.



Comment ça marche ?

Les microcentrales hydroélectriques fonctionnent exactement comme leurs aînées les grandes centrales des barrages qui exploitent l'énergie des fleuves. L'eau fait tourner une turbine qui entraîne un générateur électrique. Le courant alternatif ainsi produit peut être redressé en courant continu pour être stocké dans une batterie d'accumulateurs ou être renvoyé sur le réseau. Avantage incontesté sur les autres sources d'énergie, la mise en route du site est extrêmement rapide, ce qui en fait une énergie d'appoint extrêmement efficace. Est dit installation microhydraulique tout site ne dépassant pas 12 MW.

Les droits d'eau : une survivance de l'ancien régime

Pour produire de l'électricité, il faut une rivière avec un débit suffisant ou un torrent situé bien au-dessus de la microcentrale (100 ou 200 m au moins). Curieusement, la propriété des deux rives d'une rivière ne donne pas automatiquement le droit de construire une mini-centrale. En effet, le droit est attaché au site ! Si avant la révolution, il y avait un moulin (voir les cartes de CASSINI), alors le nouveau propriétaire est fondé en titre à remettre en l'état l'installation. Les moulins autorisés par l'administration après la révolution, mais avant 1919, disposent d'un droit d'eau sans limite de durée, mais assujetti aux mêmes règles que les nouvelles installations. Depuis 1919, les droits d'eau sont à durée limitée d'environ 30 ans. Attention, en cas de remise en exploitation de telles installations, il vous faudra penser à aménager : échelle à poisson, passe à canoës, ce qui n'est pas nécessaire pour les moulins de l'ancien régime, sauf sur certains cours d'eau particuliers où transitent, par exemple, saumons ou anguilles.

Aujourd'hui la création d'un droit est théoriquement possible, par décision du préfet, mais dans la pratique aucun droit d'eau n'est plus accordé. A une époque de recherche d'énergies renouvelables non polluantes, c'est peut-être dommage.

Aspects écologiques

Les voies d'eau concernées par la petite hydroélectricité sont plutôt des petites rivières non navigables. Elles intéressent essentiellement les pêcheurs et les cultivateurs mais parfois elles servent de source de refroidissement aux centrales nucléaires comme c'est le cas en Lorraine.

La co-existence de ces acteurs s'y passe bien, les exploitants des mini-centrales contribuent à entretenir les rivières, les débarrassant de leurs déchets polluants (branches, troncs d'arbre, plastiques...) qu'ils apportent aux déchetteries à leur frais.

Les 3e Rencontres de Grenoble sur l'hydroélectricité organisées en Novembre 2006 par le GPAE (Groupement des producteurs autonomes d'énergie électrique) ont présenté une stratégie de développement durable et cohérent de l'hydroélectricité en France et insisté sur l'intérêt pour leurs adhérents de la certification ISO 14001 "Environnement".

Aspects économiques : un prix de revient du kWh très compétitif

Selon l'ADEME, l'hydroélectricité est parmi les énergies renouvelables celle qui produit le kWh le moins cher.

Les prix de vente à EDF résultent d'une tarification assez compliquée. Ainsi, en 2005 le tarif était de 7,741 cts d'euros en hiver et de 3,112 cts d'euros en été (source site Internet GPAE). A ceci peuvent se rajouter des primes dites de régularité.

Dans le cas de l'entreprise que nous avons visitée, le prix de vente à EDF était en 2006 de 3,197 cts



d'euros en été et de 7,952 cts d'euros en hiver. Une centrale peut tourner 8000 heures par an; généralement, elle est rentable à partir de 5000 heures de production à plein régime. L'électrification de sites isolés donne droit à des aides de l'ADEME et d'EDF.

Au total la petite hydroélectricité en France représente 2040 MW installés, soit l'équivalent de 2 tranches de centrale nucléaire; elle a produit 6,5 TWh d'électricité en 2005 (contre 7,5 en 2004) soit 10% de la production totale d'hydroélectricité et 1,5% de la production française d'électricité. Son chiffre d'affaires est actuellement de 380 millions d'euros et elle occupe 5000 emplois.

Quelles sont les perspectives de développement ?

L'Union européenne avait fixé un objectif de 14000 MW installés en 2010. Aujourd'hui la tendance est de 12855 MW installés. Les perspectives pour la France sont toujours 2040 MW alors que la profession estime qu'elle a un potentiel de croissance de 1000 MW, soit encore une tranche de centrale nucléaire !

Ce chiffre est confirmé par une étude du ministère de l'Industrie (rapport disponible sur www.industrie.gouv.fr): les réserves inexploitées seraient de 40% dont 1350 MW pour la petite et moyenne hydraulique.

Pourtant les oppositions locales sont très fortes: écologistes, pêcheurs et administrations... n'y sont pas toujours très favorables.

La nouvelle loi sur l'eau devrait permettre de définir les perspectives de développement de la filière dans les 20 prochaines années mais les profession-

nels ne sont pas très optimistes. Tout se passe comme si nos hommes politiques préféraient donner une priorité au nucléaire ! Il appartiendra aux vrais écologistes de hiérarchiser les problèmes et de se préparer à des compromis.

Et si on libérait les droits d'eau ?

La Commission Européenne a participé au financement du projet SPLASH coordonné par une société française IDE (Innovation Energie Développement). L'idée de SPLASH était d'identifier les sites hydrauliques potentiels en prenant en compte les contraintes réglementaires afin d'aboutir à un système d'information géographique. Le projet a produit des guides méthodologiques en anglais ou en français accessibles sur le site web de l'association ESHA.

La remise en route des moulins à eau ?

Il y aurait en France près de 100 000 moulins (en état de fonctionnement ou non). Des programmes de rénovation existent, menés par des particuliers, des associations ou des administrations locales, dont le but est bien souvent davantage axé sur la valorisation du patrimoine. Certains d'entre eux produisent leur propre électricité mais seulement 2 à 3 installations d'une puissance supérieure à 36 kW auraient été connectées au réseau au cours de ces dernières années.



Texte et photos : Florence et Hervé Doaré
Article publié dans *Habitat Naturel* n°14
www.habitatnaturel.fr



En savoir plus



Annuaire professionnel de l'énergie hydraulique : ajena@wanadoo.fr

EAF (Electricité Autonome Française) : www.federation-eaf.org

GPAE (Groupement des producteurs autonomes d'énergie électrique) : www.gpae.fr

European Small Hydropower Association (ESHA)
26 rue du Trône - 1000 Bruxelles - Belgique - www.esha.be

La production d'eau chaude à partir d'une chute d'eau : le Bouchotherme, chaudière de chauffage central à propulsion hydraulique

On peut aussi se demander si à côté de la production à caractère industriel décrite ici, il n'y a pas la place pour une production plus artisanale destinée à l'autoconsommation, à l'image des éoliennes individuelles. Dans ce domaine, les solutions techniques restent encore pour la plupart à inventer. On se souvient par exemple que dans les années d'après-guerre beaucoup de fermes isolées avaient installé sur de très petits cours d'eau des "béliers" pour avoir de l'eau courante à la ferme et produire un courant continu de 12 volts. La technologie du Bouchotherme va dans ce sens.

Le BOUCHOTHERME est une chaudière de chauffage central basse température à propulsion hydraulique. Il est composé d'un stator fixe et d'un rotor, entraîné par une force motrice (roue de moulin ou turbine hydraulique), entre lesquels l'eau circule à travers un ensemble de

lamelles. Ces dernières ayant un profil particulier, l'eau subit des turbulences et des frottements internes qui entraînent une élévation de température (effet Joule). En combinant ainsi chute d'eau et agitateur on obtient une solution technique de chauffage que l'Entreprise Bouchot a mise au point. L'énergie mécanique de la chute d'eau est ainsi transformée en chaleur. C'est une solution astucieuse, mise en œuvre sur une dizaine de sites et dont le coût de fonctionnement est très faible. Par exemple, ce système a été mis en œuvre pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire d'une maison de 205 m² habitable. Le Bouchotherme y est alimenté par une chute d'eau de 250 l/s sur 4,5 m de hauteur délivrant une puissance thermique de 10 kW.



Objectif : "énergie zéro"

Inspiré des labels allemand PassivHaus et suisse Minergie, le nouveau label Effinergie devrait encourager la construction et la rénovation de bâtiments très performants sur le plan énergétique.



Un label français vient d'être lancé par l'association Effinergie pour promouvoir les constructions et les réhabilitations à basse énergie. Même si le cadre réglementaire se renforce peu à peu pour imposer des seuils de performances énergétiques de plus en plus exigeants dans les bâtiments neufs et réhabilités, ces mesures ne suffiront pas pour atteindre l'objectif de facteur 4, c'est-à-dire la division par 4 des émissions de CO₂ à l'horizon 2050. La consommation d'énergie primaire pour les besoins de chauffage, climatisation, ventilation et production d'eau chaude sanitaire (ECS) d'un bâtiment respectant la réglementation "RT 2005" est de 130 kWh/m².an (250 kWh/m².an en cas de chauffage électrique) tandis que le parc existant se situe à 400 kWh/m².an en moyenne.

Pour compenser le retard des bâtiments anciens, il faut encourager les initiatives ambitieuses de constructions "basse énergie". C'est cet objectif que s'est fixé l'association Effinergie.

La condition pour obtenir le label : en logement neuf, consommer au maximum 50 kWh/m².an (à moduler selon les zones climatiques d'un facteur 0,9 à 1,3) ; en tertiaire neuf, consommer moins de 50 % de la consommation RT 2005. Le label pour l'existant prévoit en résidentiel une consommation maximale de 80 kWh/m².an modulable selon les régions. La barre n'est pas encore fixée pour le tertiaire existant.

L'association Effinergie veut prouver que la "basse énergie" ne nécessite pas d'équipements exceptionnels et coûteux mais peut être obtenue par "l'addition harmonieuse et intelligente d'une bonne conception et d'équipements largement diffusés sur le marché" : conception bioclimatique du bâtiment, isolation très performante, réduction des ponts thermiques, ventilation mécanique et équipements de chauffage et de régulation performants, énergies renouvelables.

Le label Effinergie est inspiré de labels européens, notamment le Suisse Minergie et l'Allemand Passivhaus qui ont une expérience d'une dizaine d'années. Pour rester cohérent avec la réglementation "RT 2005", le label français ne reprend pas les mêmes méthodes de calcul, les mêmes surfaces de

référence ni les mêmes périmètres d'usages de l'énergie que les deux autres. Et les règles de conversion énergie primaire/énergie finale pour l'électricité ne sont pas les mêmes dans les trois systèmes. Malgré ces différences, on peut situer le niveau d'exigence d'Effinergie légèrement au-dessus de Minergie et en dessous de Passivhaus.

Une "maison passive" allemande a un besoin d'énergie pour le chauffage inférieur à 15 kWh/m².an, avec une puissance de pointe pour le chauffage de 10 W/m², une perméabilité à l'air maîtrisée et une consommation totale en énergie primaire (chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation et électricité domestique) inférieure à 120 kWh/m².an. Si l'on ajoute aux 15 kWh/m².an de chauffage la consommation d'eau chaude sanitaire, on arrive à environ 40 kWh/m².an. Le surcoût de construction d'un tel bâtiment est estimé à 150 à 250 euros/m². Le label allemand a déjà été délivré à 5000 bâtiments et les prévisionnistes considèrent que, d'ici à 2010, 20 % des constructions neuves allemandes seront des "maisons passives". D'autres programmes sont également menés en Allemagne, correspondant à différents niveaux de performance. Ainsi la "maison 3 litres" (3 l de fioul/m².an pour le chauffage) consommant 60 kWh/m².an, concerne 12000 constructions neuves et 5000 bâtiments rénovés, essentiellement dans le résidentiel.

En Suisse, le label Minergie porte sur près de 7000 bâtiments neufs ou rénovés. Outre une consommation de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, rafraîchissement, inférieure à 42 kWh/m².an d'énergie primaire, l'une des conditions d'obtention du label est de limiter à 10 % le surcoût de construction par rapport à un bâtiment standard. Un label Minergie-P a été créé pour les bâtiments "très basse énergie", qui se rapproche du label allemand Passivhaus : puissance de chauffage maximale de 10 W/m², étanchéité à l'air de 0,6 vol/h pour une différence de pression de 50 Pa entre intérieur et extérieur, avec un surcoût par rapport à un bâtiment standard inférieur à 15 %.

Isabelle Duffaure-Gallais
Le Moniteur

Plus d'infos : <http://www.effinergie.org/fr/>

À propos de l'ouverture du marché de l'électricité aux particuliers

1^{er} juillet 2007 : c'est l'ouverture du marché de l'électricité aux particuliers. Si l'on ne produit pas soi-même son électricité, faut-il rester "clients" d'EDF ou changer de producteur pour satisfaire ses besoins ? Faut-il choisir les opérateurs privés ou coopératifs ?

À ce jour, EDF n'a été privatisée qu'à 15 % au lieu des 30% permis par la loi.

Les syndicats n'ont que mollement défendu le service public. On a même pu voir, sans manifestation ni grève de leur part, quelques ministres défilier sur le site de Flamanville, à propos de l'installation prévue du réacteur EPR au moment où se débattait la loi sur l'énergie. Ne dit-on pas que nombreux sont les employés EDF qui sont devenus petits actionnaires de leur entreprise ? Les objectifs qu'on leur a fixés n'ont pas vraiment changé. Depuis longtemps déjà, ils étaient davantage ceux d'un "établissement marchand" que ceux d'un vrai "service public" : chasse aux impayés, élimination des emplois dits inutiles, promotion du chauffage électrique ne se sont pas ralenties avec l'amorce de la privatisation.

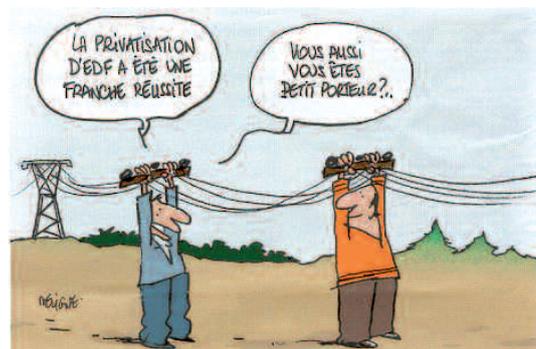
On n'a évidemment pas remédié aux lenteurs apportées à satisfaire les recommandations de l'Autorité de Sûreté concernant les travaux à effectuer. Il y a belle lurette que les impératifs de production l'emportent sur les nécessités de la sécurité.

Par ailleurs, bloquée par la règle des 30%, on ne sait trop où en est la fusion entre GDF et l'entreprise privée Suez, propriétaire de centrales nucléaires belges en tant qu'Electrabel et qui envisage de construire un EPR sur le site du Tricastin dans la période 2012-2015.

Nationalisation ou privatisation, c'est dans ce choix manichéen que certains essaient de nous enfermer...

Pourtant :

Le mode d'appropriation qui reste d'État suffit-il à qualifier la production et la fourniture d'électricité au public de... "service public" ?



- ▶ Quand a-t-on demandé son avis au public sur la définition des besoins (croissance ou non), sur la façon d'y parvenir (nucléaire ou non), sur sa distribution (centralisation ou non, couloirs de lignes THT, etc), en prenant en compte les coûts immédiats et différés, les risques pour l'environnement, la santé publique, en fonctionnement normal ou accidentel, les risques sociétaux (face au terrorisme...)?
- ▶ Quand a-t-on demandé aux employés d'EDF leur avis sur leurs conditions de travail (contrôles, militarisation du travail, fonctionnement hiérarchique...)?

La nationalisation d'EDF comme celle du CEA a été mise en place, au sortir de la guerre 39-45, par les gaullistes et les communistes, ensemble au pouvoir. La Direction y est un mélange de gestion bureaucratique et technocratique, avec l'accord des directions syndicales "intéressées" dans les comités d'entreprise, que le nucléaire, technique non neutre, n'a fait qu'accroître. En effet, cette industrie a un mode de fonctionnement centralisé, autoritaire, policier, et le travail y est encore plus surveillé depuis le 11 septembre et les menaces d'attentats sur les installations et les transports : la présence épisodique des radars et des lance-missiles Sol-Air installés près de l'usine COGEMA-La Hague qui extrait du plutonium des combustibles irradiés des centrales nucléaires et près des réacteurs de Flamanville, en est une preuve visible.

EDF nationalisée à 100 % ne nous appartient pas plus, contrairement à ce que proclament les tracts syndicaux, qu'EDF sous statut privatisé restant à 85 ou 70 % aux mains de l'État.

L'entreprise d'État n'a jamais été autogérée par ceux qui y travaillent, ni cogérée par les travailleurs, les usagers consommateurs et les voisins des unités de production, victimes ou non des nuisances et des pollutions. EDF fonctionne sur des critères qui ne correspondent pas aux critères classiques de l'économie de marché : c'est l'État qui fixe encore les objectifs et les prix indépendamment des coûts réels et sans véritable transparence quant à la formation des prix :



- ▶ Investissement nucléaire non remboursé vingt à trente ans après, garanti par l'État (donc par nos impôts),
- ▶ Assurances en cas d'accident couvertes (très partiellement) par l'État,
- ▶ Démantèlement pas vraiment approvisionné,
- ▶ Coût de la gestion des déchets à long terme non évaluable...

Le mode de fonctionnement étatisé d'EDF et le nucléaire sont compatibles : c'est le modèle de l'État totalitaire de droite et ou de gauche dans un État qui se proclame démocratique : une forme de capitalisme d'État.

Cependant, EDF ne peut vivre en complète autarcie et nier totalement son environnement en France et en Europe, avec le marché unique européen et la mondialisation. Elle ne se prive pas d'acheter des entreprises privées à l'étranger (plus d'une trentaine), de tenter de rentabiliser celles-ci, d'un côté et de l'autre, d'introduire peu à peu les critères du fonctionnement du capitalisme privé en France. Profits et dettes non garanties - comme en Argentine - par l'État français.

Mais avec le nucléaire, la privatisation d'EDF ne peut-elle être complète ? La privatisation partielle pourrait correspondre, à terme, à la stratégie de la séparation classique entre le rentable (la vente d'électricité), confié au privé d'une part, et d'autre part, le non rentable confié à l'État (démantèlement des centrales nucléaires, gestion des déchets, retraitement-extraction du plutonium civil et militaire. Cependant la direction d'AREVA évoque parfois le partage de la gestion de cette entreprise avec Bouygues et Total).

Cette privatisation partielle, voire la diversification des moyens mis en œuvre, ne change rien dans les rapports de production et les rapports sociaux de dominant à dominé, au sein de l'unité de production (les travailleurs sont privés de pouvoir réel) et de la société (pas plus de pouvoir pour les usagers, les consommateurs, les

défenseurs de l'environnement).

C'est pourquoi mieux vaut s'adresser à un "privé" éolien qu'à un "nationalisé" nucléaire, car ce dernier utilise une technologie dont les matières sensibles ne seront jamais autogérées ou écogérées. L'éolien privé, dans un autre rapport de forces que celui du libéralisme dominant, pourra éventuellement l'être. Et personne n'empêche, même dans un monde marchand dominé par l'idéologie marchande, de rechercher l'autonomie des personnes, des villages, des quartiers, des villes, des régions. Les unités de production pourraient être gérées par des coopératives comme Enercoop ou des régies pour expérimenter un autre modèle. Enercoop est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (soutenue par le Réseau Sortir du nucléaire et beaucoup d'autres associations), qui propose et achète de l'électricité d'origine renouvelable aux particuliers et aux entreprises (plus d'infos sur : <http://www.enercoop.fr/>)

Que peut-on imaginer pour l'avenir ?

- 1) À EDF, il est temps d'inciter non seulement à la décentralisation mais aussi à la déconcentration des pouvoirs par l'écogestion de la production et de la distribution, par les travailleurs eux-mêmes, les voisins des unités de production et de distribution, les défenseurs de l'environnement, les usagers-consommateurs. Ils pourront, ensemble, définir les objectifs de production et les moyens diversifiés d'y parvenir, réduire le plus possible les éventuelles nuisances et pollutions sans engager les générations futures.
- 2) Pour l'ensemble de la production, nous demandons un réseau unique de transport;
- 3) La planification indicative et souple pour éviter la surproduction ou la sous-production, prévoir les risques d'incidents, de pannes à la californienne et assurer l'approvisionnement.

Cette voie vers une gestion démocratique d'un vrai service public n'offre pas de réelles difficultés techniques de mise en place. Il suffit de changer par la loi le mode de gestion d'EDF. Le réseau de distribution est déjà séparé de la production. Il faudrait décentraliser géographiquement cette dernière, régionaliser EDF et changer la composition du Conseil d'Administration en donnant en son sein le pouvoir aux composantes sociales sus-citées.

Mais changer les choses par la loi ne suffit pas : c'est politiquement beaucoup plus difficile et cela nécessite évidemment un rapport de forces sur le terrain et dans les institutions autre qu'actuellement avec la Droite et la Gauche traditionnelles et leurs épigones syndicaux. Et évidemment... l'abandon du nucléaire, incompatible avec ce projet.

La résistance des patrons privés à l'appropriation publique écogérée d'unités de production même diversifiées et décentralisées sera sans doute très forte, aussi forte que celle des grands corps d'État (corps des Mines...), technocrates et bureaucrates de l'État et du privé. Elle devra susciter une volonté et une mobilisation fortes des composantes sociales concernées.

Cependant... À vouloir défendre les acquis du secteur nationalisé face au privé, on recule les échéances et l'on perd sur tous les plans : social, environnemental, sanitaire.

La privatisation d'EDF se met en marche : dans un tel contexte, les difficultés viendront plus certainement de l'endettement endémique considérable de l'entreprise et de l'impossibilité pour l'État d'éponger cette dette (entre 35 et 41 milliards d'euros selon les estimations, à l'arrivée de M.Gadonneix même si l'exercice annuel 2006 situe le bénéfice aux alentours de 5 milliards) pour permettre aux privés d'entrer dans le capital.

Le "trou d'EDF" reste difficile à évaluer. En plus de l'endettement double (investissement en France non encore remboursé et achat d'entreprises à l'étranger), il faut tenir compte du fait que le changement de statut a entraîné la nécessité de constituer une "soulte" de 9 milliards d'euros pour payer les retraites des personnels en place. Et combien coûtera réellement la construction d'un EPR évaluée à 3 milliards d'euros à l'origine du projet ?

Pour le court et le moyen terme, il nous faut nous battre pour des réalisations concrètes qui mènent, même partiellement, vers le but défini, ou au moins qui ne soient pas contradictoires avec celui-ci. La voie ? La sortie du nucléaire, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, la recherche de la plus grande autonomie individuelle et/ou collective pour expérimenter.

Didier ANGER

Président du CRILAN (Comité de Réflexion, d'Information et de Lutte Anti-nuCléaire),
Administrateur du Réseau "Sortir du nucléaire"

Faut-il oui ou non quitter EDF ?

A chacun de faire son choix

Déjà effective depuis plusieurs années pour les industriels, l'ouverture du marché de l'énergie concerne aussi les particuliers à partir du 1er juillet 2007. EDF et GDF perdent le statut de "monopole d'Etat" et sont donc confrontés à la concurrence d'autres opérateurs.

Les nombreux citoyens qui sont opposés à l'énergie nucléaire ont, c'est le moins que l'on puisse dire, de lourds griefs à l'encontre des dirigeants d'EDF qui imposent cette industrie depuis 50 ans. Pour autant, la situation reste complexe et le Réseau Sortir du nucléaire ne saurait proposer à ses adhérents et sympathisants des réponses "clé en main".

En premier lieu, le Réseau Sortir du nucléaire rappelle qu'il a développé depuis plusieurs années une campagne intitulée "Pour un vrai service public de l'électricité... sans nucléaire". Attaché aux valeurs de respect des citoyens et de solidarité, le Réseau se prononce en faveur du service public, tout en exigeant qu'il soit démocratisé, décentralisé, déconcentré. Et donc dénucléarisé.

Le positionnement du Réseau Sortir du nucléaire reste d'autant plus d'actualité que, contrairement à ce qui est parfois dit, il est illusoire d'espérer que la privatisation et/ou le démantèlement d'EDF suffirait à remettre en cause le nucléaire. En effet, dans divers pays, les centrales nucléaires sont exploitées par des compagnies privées. Cela ne les empêche d'ailleurs pas de recevoir les fortes aides publiques sans lesquelles il n'y aurait pas de nucléaire.

Le libéralisme ne "tuera" donc pas le nucléaire. Du point de vue purement antinucléaire, la privatisation d'EDF et l'ouverture du marché ne changent finalement pas grand-chose. Les restrictions budgétaires qui aggravent le risque nucléaire (déjà très important sans cela) ont été mises en œuvre depuis plusieurs années, avant même l'ouverture du capital d'EDF. Et les deux plus graves accidents nucléaires de l'Histoire, Tchernobyl et Three Mile Island, ont eu lieu respectivement en Union soviétique et aux USA, ce qui montre bien que, public ou privé, le nucléaire est toujours extrêmement dangereux.

Ceci dit, de nombreux citoyens se posent aujourd'hui la question de quitter ou non EDF au profit d'un autre opérateur comme par exemple la coopérative Enercoop qui propose des offres "vertes", c'est-à-dire l'achat d'électricité d'origine renouvelable.

Cependant, des associations de consommateurs déconseillent vivement de "quitter EDF" car la première conséquence de ce choix serait la perte définitive du tarif dit "administré", c'est-à-dire du prix de l'électricité fixé par l'Etat. Le risque pour les "audacieux" est de voir tôt ou tard leurs factures augmenter brutalement, contrairement à celles des "prudents" qui bénéficieront encore (mais pour combien de temps ?) de la protection de l'Etat.

C'est donc à chacun de faire son choix... et le Réseau Sortir du nucléaire ne saurait donner de "consignes".

Par contre, le Réseau publie un document-clé qui démontre que les prétendues vertus du nucléaire sur le plan économique (prix de l'électricité, indépendance énergétique, emploi, etc.), mises en avant dans de nombreux articles ou reportages, ne résistent pas à la simple étude des données officielles. L'ouverture du marché à la concurrence aura ainsi peut-être un mérite, celui d'attirer l'attention sur le coût réel de l'électricité nucléaire, un coût prohibitif mais couvert en bonne partie par l'argent public, que les centrales soient publiques ou privées...

Ce document-clé est à télécharger sur :
www.sortirdunucleaire.org



B. Actariel

Etude comparative des fournisseurs d'électricité

Greenpeace publie le guide "Écolo Watt" pour vous aider à choisir votre fournisseur d'électricité verte en mettant en valeur les opérateurs qui adoptent une démarche résolument écologique.

Selon ce guide, Enercoop (<http://www.enercoop.fr/>) apparaît de très loin comme le seul fournisseur à proposer aux consommateurs une offre écologique sérieuse.

À part GEG Sources d'énergies, qui atteint un niveau moyen, tous les autres opérateurs réalisent des performances globales mauvaises (Poweo, Electrabel, Gaz de France), voire catastrophiques (EDF et Direct Énergie).

Pour en savoir plus, téléchargez l'étude complète "Écolo Watt" sur notre site : www.sortirdunucleaire.org



M. Marie

EPR, Bure et les malades de la thyroïde

Découvrez trois reportages inédits de Ghislain Léon dans un seul DVD !



Film 1 : Et pour quelques mégawatts de plus... (52 mn)

L'EPR (European Pressurized Reactor) est le nouveau réacteur nucléaire qui devrait, à terme, remplacer le parc atomique français. Conformément à la loi, un débat public sur l'EPR a été lancé en novembre 2005. C'est la première fois en France qu'un projet de centrale nucléaire était soumis à discussion. L'ennui est que celle-ci a eu lieu après la décision du Gouvernement et le vote du Parlement.....

Film 2 : Projet Hadès (26 mn)

La gestion des déchets radioactifs constitue un véritable casse-tête pour le lobby nucléaire. La "solution" actuellement envisagée est donc l'enfouissement, à 500 mètres sous terre à Bure (Meuse)...

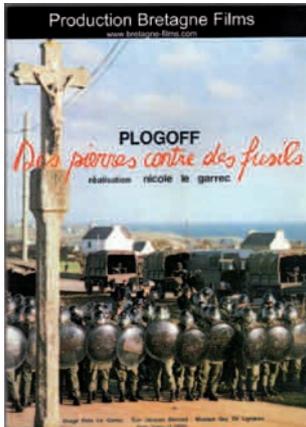
Film 3 : Scandale (13 mn)

20 ans après la catastrophe de Tchernobyl, quelques 500 plaintes contre l'Etat ont été déposées par les adhérents de l'Association Française des Malades de la Thyroïde. Ceux-ci s'estiment victimes des conséquences du passage du nuage au-dessus de la France.

Ces films n'ont jamais été montrés à la télévision. C'est par souci d'information contradictoire que le Réseau Sortir du nucléaire a décidé de les diffuser.

DVD – Unité : 15 euros port compris
 A commander au Réseau Sortir du nucléaire :
 9, rue Dumenge - 69317 Lyon Cedex 04
 Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".
 Boutique en ligne (paiement sécurisé par carte bancaire) : <http://boutique.sortirdunucleaire.org/>

Des Pierres contre des fusils



Rappelez-vous PLOGOFF. C'était en février 1980. Vingt ans déjà. Toute une population refusait l'installation d'une centrale nucléaire en Bretagne à quelques encablures de la Pointe du Raz, face à l'île de Sein, dans cette baie d'Audierne ouverte sur l'Atlantique.

Six semaines de luttes quotidiennes menées par les femmes, les enfants, les pêcheurs et les paysans de cette terre finistérienne, désireux de conserver leur âme.

Six semaines de drames et de joies, de violences et de tendresse. L'épopée d'un peuple du Cap Sizun face aux pressions de notre société moderne.

Nicole et Felix Le Garrec ont filmé, jour après jour, la vie de Plogoff pendant toute cette période. Rien d'essentiel n'a échappé à leur caméra. C'est si vrai, qu'aujourd'hui encore, "Plogoff : Des Pierres contre des Fusils" reste le seul film de ce genre que le cinéma a accepté de diffuser.

250.000 entrées - un record - En France et à l'étranger, il est devenu un film-culte. "Plogoff" se devait de renaître.

DVD "Des Pierres contre des fusils" (90 mn) :
 23 euros (port compris)

A commander au Réseau Sortir du nucléaire :
 9, rue Dumenge - 69317 Lyon Cedex 04
 Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".

Boutique en ligne (paiement sécurisé par carte bancaire) : <http://boutique.sortirdunucleaire.org/>

Greenpeace : opération plutonium

L'enquête menée par Éric Guéret porte sur une des missions les plus compliquées de Greenpeace, l'énergie nucléaire, impliquant les gouvernements français et américain, l'armée et Areva, dont le discours semble pour le moins occulte et inconvenant pour l'intelligence du citoyen. Greenpeace s'attaque ainsi à des enjeux fondamentaux pour la démocratie et la sécurité de tous, avec une transparence dont ferait bien de s'inspirer la COGEMA et les ministères.

Après avoir été diffusé sur ARTE en 5 épisodes, ce documentaire a été primé au "Festival International du Film d'Environnement" en 2006, ce qui lui a valu un véritable succès.

Ce DVD est disponible dans les magasins spécialisés (Fnac, Virgin, Cultura...) et auprès de Greenpeace.



12 mai 2007, un grand jour pour Sortir du nucléaire-Touraine !

Un titre un peu pompeux, mais un beau jour tout de même ; en effet, ce jour-là, nous avons décidé de faire une balade sur et à côté de la Loire, en canoë, en kayak, à voile, à la nage, en vélo...

De tous ces modes de déplacement, seuls les canoës et le vélo seront retenus, mais la bonne humeur et le soleil nous accompagneront toute la journée, et ce fut l'essentiel.

Nous sommes partis d'un village ligérien, à quatre kilomètres de la Centrale nucléaire de Chinon (à propos, si vous regardez sur une carte, vous verrez que Chinon est baigné par la Vienne, pas par la Loire, c'est la centrale qui est en bord de Loire, comprenez qui peut...), cinq canoës et huit vélos, soit dix-neuf personnes ; un arrêt face à la centrale d'une heure, à taper sur un bidon, vociférer des slogans hostiles au nucléaire, déployer des drapeaux du Réseau, un parapluie aussi, qui fit office de parasoleil, mais pas de quoi mettre en difficulté un quelconque service d'ordre, d'ailleurs absent ! Nous sommes ensuite repartis vers notre terminus, distant d'une dizaine de kilomètres, que nous atteignîmes après une heure et demie de promenade sur et près de "cette vieille Loire" si accueillante. La journée s'est terminée par un pique-nique

sur le bord de l'eau, jusqu'à la tombée de la nuit et même au-delà : beau spectacle que le soleil couchant sur l'eau...

Au final, nous avons eu l'impression de nous réapproprier un peu la Loire, ce fleuve royal dont le tracé a été classé au patrimoine de l'UNESCO, malgré la présence d'une centrale nucléaire qui sans vergogne le pollue et lui pompe son eau pour la rejeter dans l'atmosphère ...

Ce fut un coup d'essai, et nous espérons bien recommencer l'an prochain et les années suivantes : une action à encourager par le Réseau et à multiplier près de toutes les centrales de France ?

Sortir du nucléaire, groupe de Touraine
Philippe Gardelle
8 impasse du puits des bans
37500 Chinon
Tél : 02 47 93 49 47
Fax : 02 47 93 49 47
Mail : phgardelle@club-internet.fr



M.C. Robin

Le dixième transport nucléaire à Gorleben

En novembre 2006 a eu lieu le dixième transport nucléaire de l'usine de retraitement de La Hague jusqu'au lieu d'enfouissement des déchets radioactifs à Gorleben, situé en Allemagne du nord.

Ici la population résiste depuis 30 ans contre la folie nucléaire. À partir d'interviews et d'images d'action, ce film nous fait partager des instants de la lutte irréductible contre les installations nucléaires à Gorleben.

La sortie du nucléaire promise en Allemagne se révèle être une farce. Le lobby industriel veut relancer le nucléaire comme solution au problème du réchauffement planétaire. La polémique autour de Gorleben n'est plus perçue dans les médias de masse que comme un problème policier. C'est dans ce contexte que le film nous offre un regard propre à la lutte antinucléaire à Gorleben.

Dans ce film il s'agit de personnes qui s'assoient sur les rails ou sur la route du transport. Il nous parle de leur courage et leur motivation dans la lutte, mais aussi de leur peur et leur impuissance face à une armée de 16.000 policiers et la militarisation annuelle de toute une région.

Mais la lutte ne doit pas forcément être aussi sérieuse que ce à quoi elle s'oppose. Pour la première fois une armée de clowns rebelles et clandestins fait apparition sur la scène militante et prend soin d'incorporer des éléments créatifs et subversifs au sein de la résistance.



DVD 43 minutes - Prix : 13 euros (port compris).
Une production de **cine rebelle 2007**.
Version originale en allemand avec sous-titres en français, anglais, espagnol et italien.

A commander au Réseau Sortir du nucléaire :
9, rue Dumenge - 69317 Lyon Cedex 04
Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".
Boutique en ligne (paiement sécurisé par carte bancaire) : <http://boutique.sortirdunucleaire.org/>

Les péripéties de la grande banderole “Le nucléaire tue l'avenir”

Impossible de ne pas voir cette banderole géante du Réseau Sortir du nucléaire : elle est aussi haute que 3 étages de maison et ne passe donc pas inaperçue ! Voici donc les premiers épisodes de la carrière militante de cette belle banderole confectionnée par nos amis bretons.



Photo 1 : Tour Kaysersberg

Elle est apparue publiquement une première fois au début du “Tour de France pour sortir du nucléaire” en avril 2004. Deux élus écologistes alsaciens sont descendus en rappel avec leurs écharpes bleu-blanc-rouge pour l'installer sur la tour médiévale qui surplombe le beau village de Kaisersberg en Alsace ! Depuis la tour, notre grande jaune tapait l'œil à deux kilomètres à la ronde (photo 1).

Sur tous les fronts !

Puis en mai 2004, la banderole est venu inopinément orner ce bijou du patrimoine mondial qu'on appelle le Mont Saint-Michel (photo 5). Après avoir dû amadouer une gendarmerie quelque peu nerveuse, nous avons harangué en anglais la flopée de touristes asiatiques qui s'y pressaient.

Toujours en mai 2004, apparitions remarquées sur les châteaux de Caen et de Dieppe face à la mer. Un monsieur vint nous reprocher de manquer de respect pour le mémorial aux soldats canadiens tombés lors du débarquement que nous avons quelque peu envahi pour la circonstance. “Ca tombe bien, s'entend-il répondre, il y a justement un Canadien qui tient la banderole en haut”.

Puis, à Rouen sur un des ponts qui traverse la Seine. Le vent se joue des deux plots de 15 kg qui devaient la lester et il nous faut prendre garde à ne pas recevoir ces plots sur la tête.



Photo 2 : Tour de France



Photo 3 : Trocadéro Paris

Déchirures et raccommodages !

Juillet 2004, pendant le jeûne “Vivre sans nucléaire” à Paris, notre banderole trône au Trocadéro devant la tour Eiffel. Et peu de temps après, la revoici sur les quais de Seine à l'occasion de l'inauguration de Paris Plage où se pressent diverses huiles. La gendarmerie arrive rapidement en... zodiac.

Automne 2004, lors de l'arrivée du Plutonium américain à Cadarache, la falaise visée pour suspension est ceinturée de CRS. Pas de négociation possible avec leur chef.

On repère une falaise équivalente de l'autre côté de la Durance et on embarque la grande jaune dans le coffre d'une voiture banalisée. Consigne : on commence à déployer et s'ils arrivent au pas de charge, on dégage vite fait. Personne ne bougera. Il semblerait qu'ils n'ont pas reçu d'ordre pour ce côté-là de la Durance. Et finalement, notre banderole trouve encore mieux sa place sur cette autre falaise. Elle est beaucoup plus visible depuis l'autoroute en contre-bas et sa surface est doublée par son reflet dans les eaux calmes de la Durance...

Fin septembre 2005, à Bar-le-Duc dans la Meuse, manif de 6000 personnes contre l'enfouissement des déchets radioactifs. Le texte de la banderole est légèrement modifié “Les déchets nucléaires tuent l'avenir” se retrouve à boucher les fenêtres d'une maison de 4 étages directement devant la préfecture. Pour l'installer, des grimpeurs expérimentés montent en s'accrochant... aux gouttières.

Toujours plus haut, toujours plus fort !

Printemps 2006, 30 000 personnes se rassemblent à Cherbourg contre l'EPR. Sous des trombes d'eau, l'équipe de grimpeurs à qui je confie la grande banderole me disent :



aaaWest

Photo 4 : Cherbourg

Photo 3 : Mont St Michel



“On a trouvé un endroit où l’installer mais ce n’est pas très haut et il se pourrait que le bas de la banderole traîne par terre”. Un moment plus tard, la foule ovationne les grimpeurs. Comme tous, je découvre la grande jaune suspendue au sommet d’une très haute grue qui surplombe toute la ville et le port de Cherbourg (photo 4). La banderole était loin de toucher le sol !

Été 2006, l’officiel Tour de France cycliste traverse le Morbihan en Bretagne. Dans une montée, un copain militant dispose d’un champ avec un plan bien incliné (photo 2). Les organisateurs du Tour par deux fois viendront tenter de négocier afin de faire retirer ce discordant message qui viendrait troubler la caravane publicitaire du tour. Bien sûr, tous les médias présents, par servilité commerciale, respecteront l’ordre reçu de ne pas montrer ou mentionner le vilain objet. Mais tous les cyclistes et leurs accompagnateurs l’auront bel et bien vu ; certains approuvant même par un pouce en l’air !

Fin d’hiver 2007, elle réapparaît sur le château de Vitré en Ille-et-Vilaine, et le 17 mars à l’occasion de la manifestation de Strasbourg sur le barrage Vauban (photo 6)

Puis, le premier avril 2007, la grande banderole réinvestit le Trocadéro à Paris lors d’un rassemblement écologiste où on avait trop peu explicité que “Voter pour la planète”, c’est forcément voter contre le nucléaire civil et militaire (photo 3). Et quelques jours avant les élections présidentielles, la revoici qui crève les yeux posée sur un échafaudage en plein centre-ville de Rennes !.

A chaque apparition, c’est une bonne couverture médiatique avec des articles dans les journaux

locaux et régionaux, des reportages sur les télévisions régionales (France 3 région...), des interviews radios.

“Le nucléaire tue l’avenir” ! La répétition (travail de fourmi) a une grande force pédagogique. Des fois que l’humanité, malgré certains choix politiques malencontreux, trouverait assez de lucidité et de sagesse pour ne PAS tuer l’avenir. Et mieux encore, pour le faire vivre dans l’harmonie, la justice, la paix, la santé.

“Ah, ces rêveurs !”, diront les réalistes et raisonnables.

“You will say I’m a dreamer ; but I’m not the only one....”.

Alors si ça vous donne des idées pour une action locale... contactez-moi !

André Larivière

Mail : andre.lariviere@sortirdunucleaire.fr

Tel. 04 71 76 36 40 ou 06 76 69 54 98

Photo 4 : Strasbourg



Fiche technique de la banderole :

Elle fait 10 mètres de haut (3 étages de maison) sur 15 mètres de long, en toile fine et résistante de voile de bateau avec œilletons et bouts de corde. Le poids total fait un peu moins de 15 kg (donc, transportable par une seule personne sur l’épaule). Elle s’envoie en colissimo recommandé suivi pour un prix très raisonnable.

Règles du jeu pour un bon usage de la banderole :

- ▶ Privilégier les murs pleins (ceux des grands bâtiments en pierre tels les châteaux ou immeubles...) car dans le vide, la prise au vent est difficilement gérable et risquée, autant pour la banderole (déchirures : celui qui déchire la banderole la fait réparer) que pour soi-même à cause du contre-poids...
- ▶ En cas d’intervention des forces de l’ordre, prendre le temps de négocier. Calmer leurs contrariétés et impatiences en annonçant une action de quelques minutes avec photos et interview pour les journalistes. Le temps passé à négocier, c’est autant de temps gagné pour la banderole qui reste ainsi déployée ! Par contre, face à une bande de molosses hostiles qui veut l’arracher immédiatement, il est alors nécessaire de l’enlever soi-même.

G. Collin

Compétitivité et sous-traitance nucléaire : servitude et nouvelle forme d'esclavage

Chaque année, entre 20 000 et 30 000 travailleurs, intervenant en sous-traitance dans l'industrie nucléaire, sont directement affectés aux travaux sous rayonnements. Ces travailleurs que certains nomment de façon péjorative "les viandes à rem" effectuent l'essentiel des tâches de maintenance des centrales et supportent plus de 80 % de la dose collective annuelle d'irradiation reçues dans le parc nucléaire français. La question qui se pose est pourquoi les activités de maintenance, fondamentales pour la sûreté des installations nucléaires, sont-elles sous-traitées ?

Nous publions ici - in extenso - un long mais très intéressant dossier écrit par Annie Thebaud-Mony (chercheuse à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale - Inserm - à Paris) sur un sujet dérangeant mais essentiel à connaître.

Dans la fuite en avant ultra libérale de cette fin du XX^e siècle, la rationalité instrumentale tend à imposer une valeur unique et ultime du sens et des transformations de l'organisation du travail: la compétitivité. Cette valeur est désormais donnée comme "naturelle" et première, rendant caduque toute référence à d'autres valeurs, qu'il s'agisse du sens de la production économique (énergétique), ou des formes sociales de celle-ci. C'est ainsi que la compétitivité s'est imposée comme valeur absolue, sur laquelle un consensus social fort s'est structuré autour du défi nucléaire. Un slogan la résume : " le nucléaire ou la bougie ". Impérieuse est donc, pour l'entreprise EDF, la recherche de tout abaissement des coûts de production susceptible de concourir au maintien de la compétitivité du nucléaire comme énergie de l'avenir. Or, la direction du parc nucléaire est confrontée à une contradiction majeure entre la sûreté des installations et la protection contre les rayonnements ionisants des agents de maintenance.

La sûreté nucléaire désigne la garantie d'une protection sans faille contre le risque d'accident nucléaire, dont Tchernobyl montre l'impact dramatique sur la santé des populations irradiées à court, moyen et long terme même si une part de ses effets reste à ce jour méconnue (Belbéoch, 1993). Cette garantie passe par la réalisation d'opérations de maintenance dans le cœur même des installations nucléaires, là où la radioactivité constitue un risque permanent pour toute intervention humaine. Pour prévenir le risque d'accident pou-

vant entraîner des irradiations massives, il faut donc - et c'est la contradiction - exposer aux rayonnements ionisants des travailleurs chargés de ces opérations de maintenance.

Ces interventions supposent une qualité sans faille tout en respectant les limites d'exposition aux rayonnements ionisants et sous forte contrainte de temps. La rentabilité des centrales repose sur une disponibilité productive la plus grande. Le temps d'immobilisation pour maintenance doit donc être réduit au strict minimum. La sous-traitance et la précarisation sont les moyens trouvés par l'exploitant nucléaire pour gérer contradictions et contraintes de la sûreté nucléaire au moindre coût. Quels en sont les moyens ? Quelles en sont les conséquences pour les travailleurs concernés ?

L'objectif de cet article est de tenter de répondre à ces questions. Il s'appuie sur une recherche engagée en 1988, pour le ministère du Travail puis dans le cadre d'une convention avec le Fonds d'Intervention en Santé Publique, concernant l'organisation du travail et de la santé au travail des salariés d'entreprises prestataires, "directement affectés aux travaux sous rayonnements" (DATR) lors des



opérations de maintenance dans les centrales nucléaires. Deux enquêtes ont été menées, portant l'une (auprès de médecins du travail) sur les conditions de suivi médico-réglementaire et de surveillance individuelle des doses de rayonnements reçues par les travailleurs extérieurs (ATM et col, 1992), l'autre (auprès des travailleurs eux-mêmes) sur le vécu du travail et de l'exposition aux rayonnements ionisants (ATM, 1995).



La parole des travailleurs "extérieurs" DATR n'est habituellement pas sollicitée. Elle a été écoutée dans le cadre d'un film (Pozzo di Borgo, 1996), d'une émission de télévision (J.M. Cavada, 1997), et de quelques flashes médiatiques. Elle ne s'exprime sur le mode collectif que depuis certains conflits récents et le plus souvent ponctuels et très localisés, notamment sur le site de la centrale nucléaire de Chinon. Dans l'univers nucléaire, ces récits, ce discours, n'ont pas de reconnaissance, ni même d'existence. C'est pourtant cette parole qui ouvre à la connaissance de l'organisation du travail telle qu'elle se vit dans la réalité, qui permet aussi la mise à jour des formes que prennent, dans cette organisation sociale, les rapports sociaux de domination; parole à la fois soumise et subversive, puisqu'elle donne à voir cette organisation du travail elle-même comme un système de pouvoir et d'exploitation, dont la vie, la mort, la santé, la dignité, sont l'enjeu.

Productivité, maintenance, sécurité, sûreté

Comme pour tout process technique intégré et automatisé, la productivité de l'industrie nucléaire et donc aussi sa compétitivité sont liées, non seulement au fonctionnement du process lui-même, mais à deux autres facteurs déterminants que P. Zarifian met en évidence dans son analyse de la nouvelle productivité (1990).

► Le premier de ces deux facteurs est la réduction des temps pendant lesquels ne se réalisent pas des opérations mécaniques. Pour l'industrie nucléaire, il s'agit en particulier de la durée des arrêts de tranche au cours desquels le combustible est déchargé et l'activité nucléaire arrêtée. Cela signifie, pour ces périodes, une perte de disponibilité des centrales par rapport à la production d'électricité. C'est une des préoccupations majeures de la direction du parc nucléaire. En effet, dans les années 80, cette disponibilité est passée de 85 % (1986) à 71% (1992). Ceci a motivé la décision d'un resserrement de la période annuelle au cours de laquelle sont effectuées les opérations de maintenance (avril-septembre) et un raccourcissement de la durée des arrêts de tranche proprement dits, contraignant les sous-traitants à adopter le travail saisonnier. En 1994, la disponibilité était remontée à 82%.

► Le second facteur est " la fiabilité des installations et des processus (réduction des aléas et des pannes) ". Dans le cas de l'industrie nucléaire, il s'agit non seulement de garantir le fonctionnement (et donc la productivité) mais aussi d'éviter toute menace d'accidents ou de dispersion radioactive dans l'environnement. Cette exigence de fiabilité est désignée par le terme de "sûreté nucléaire". Or, avec le vieillissement des centrales, s'accroissent tant les manifestations d'usure que la contamination radioactive.

Pour garantir la sûreté nucléaire, il faut non seulement accompagner le processus de fonctionnement et de vieillissement des centrales, mais anticiper par rapport aux conséquences possibles des phénomènes d'usure. Les délais d'apparition et les caractéristiques de ces derniers sont autant d'aléas dont la survenue attendue pour certains, inattendue pour d'autres, reste pour partie imprévisible: ruptures des gaines du combustible, fissures de tuyau ou de couvercle de cuve, corrosion au plomb de certaines tuyauteries, fuites d'effluents radioactifs, apparition de défauts sur des vannes ou robinets, diminution d'étanchéité de certaines soudures, etc. C'est ce que, dans l'industrie nucléaire, on appelle "le fortuit", c'est-à-dire la rencontre d'événements non programmés.

Le maintien en état des centrales nucléaires suppose donc le déploiement d'une activité de maintenance permanente dans laquelle l'anticipation est indispensable pour limiter la probabilité de la panne ou de l'accident. Une part déterminante de cette activité est l'interprétation des signes du vieillissement, des menaces de fissures, de l'usure des joints et des soudures, des défauts d'une structure métallique, du "travail" même des éléments matériels qui composent le système technique du cycle nucléaire. Ainsi, la maintenance consiste à exercer une surveillance sans faille des signes et des modalités d'usure des matériaux ainsi que des multiples systèmes, mécaniques, électriques, électroni-

ques, qui s'enchevêtrent dans le processus de production d'énergie nucléaire.

Même si elles sont aidées par des systèmes techniques et électroniques, l'interprétation des signes d'usure, la décision et la mise en œuvre des mesures correctives nécessaires ne sont pas des tâches que l'Homme peut déléguer à des robots. Il faut aller voir et travailler là même où les risques sont les plus grands à la fois pour la sûreté et pour la sécurité: le bâtiment réacteur, le circuit primaire, les générateurs de vapeur. La radioactivité y est présente et toujours dangereuse.

Là réside une des contradictions majeures auxquelles ont à faire face les dirigeants de l'industrie nucléaire: la sûreté nucléaire dépend de la qualité des opérations de maintenance dans lesquelles l'intervention humaine est irremplaçable. Mais en même temps, plus les centrales vieillissent, plus les risques d'irradiation et de contamination augmentent, ce qui accroît l'exposition potentielle des personnes chargées de ces interventions.

Il importe ici de soulever une question qui se situe en amont de la situation actuelle. Qui mieux que les agents EDF étaient à même d'assurer cette fonction déterminante de l'organisation productive d'une centrale nucléaire ? Présents de façon permanente sur les sites, accumulant l'expérience du fonctionnement des centrales et de ses incidents, ces travailleurs représentent (ou représentaient) la mémoire concrète des installations nucléaires pour lesquelles l'expérience industrielle a encore très peu de recul. Sachant que l'industrie électrique était jusqu'à récemment en France un monopole d'état, qui, dans sa conception originelle, avait été conçu avant tout comme un service public et non comme une activité soumise à la concurrence internationale, pourquoi l'exploitant EDF et l'État n'ont-ils pas choisi de s'appuyer sur cette expérience, ce savoir-faire, cette mémoire des installations, pour garantir la sûreté et la sécurité, tant par rapport aux travailleurs sur les sites des centrales que pour la population vivant au voisinage de celle-ci ? Pourquoi avoir fait le choix de sous-traiter la maintenance dans l'industrie nucléaire ?

La sous-traitance

C. Altersohn (1992), spécialiste de la sous-traitance au ministère de l'Industrie, définit ainsi la sous-traitance:

"Il s'agit toujours d'une pratique qui permet à un agent économique de se décharger sur un autre de tâches qui lui incombent juridiquement au titre d'obligations souscrites dans le cadre de sa propre activité" (p.16). Il met ainsi en évidence "l'existence de rapports de domination liés à la nature même de la relation de sous-traitance, formée à la suite de choix entre faire et faire-faire qui sont toujours aléatoires" (p. 19)

Quelles sont les modalités concrètes d'exercice de ces rapports de domination ? Dans une étude juridique concernant la "sous-traitance et les relations salariales" à propos de deux secteurs industriels très différents (l'aérospatiale et le textile-habillement), M.L. Morin (1994) montre que "l'asymétrie des relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants" s'exprime à deux niveaux.

- ▶ Le premier niveau concerne le rapport économique dans lequel les premiers mettent en concurrence les seconds dans le cadre d'appels d'offre sans cesse renouvelés et qui consacrent une logique du "moins-disant" (c'est-à-dire le sous-traitant le moins cher).



- ▶ En second lieu, interviennent des formes diversifiées de sujétion technique qui imposent aux sous-traitants les exigences du donneur d'ordre en matière de procédés techniques, qualité, délais et "partage des risques". Il s'agit, en réalité, d'un transfert des risques vers les sous-traitants. M.L. Morin montre en effet que "le risque de l'emploi devient l'affaire des sous-traitants".

En d'autres termes, les donneurs d'ordre ne s'estiment pas responsables des problèmes d'emploi qui peuvent apparaître chez leurs sous-traitants du fait des fluctuations de leur propre activité. Le recours aux emplois temporaires ou aux prêts de main d'œuvre devient, pour les entreprises sous-traitantes, la seule stratégie possible pour faire face à ces fluctuations sans mettre en péril leur survie économique et leur compétitivité face aux autres sous-traitants.

M.L. Morin montre également comment la différenciation des niveaux de salaire et des conventions collectives joue également un rôle dans les relations de sous-traitance, car elle permet, pour les donneurs d'ordre, un abaissement du coût du travail sans que ce dernier ait dû être négocié avec les

organisations syndicales dans leurs propres établissements.

Les employeurs sous-traitants sont prisonniers d'une double contradiction: l'une les oblige à gérer dans des délais de plus en plus étroits et à des prix de plus en plus bas les exigences techniques et de qualité constamment renforcées posées par les donneurs d'ordre; l'autre met en opposition l'ensemble des contraintes imposées par les donneurs d'ordre et les conditions de travail, d'emploi et de rémunération de leurs salariés.



M.L. Morin l'écrit, le droit du travail n'a pas de prise sur ces rapports de domination qu'instaurent les relations de sous-traitance. En effet, ils s'exercent, non pas entre un employeur et des salariés dans le cadre d'une relation contractuelle assortie de garanties, mais dans un assujettissement total des salariés des entreprises sous-traitantes au jeu de la concurrence dans le cadre d'une relation marchande "client-fournisseur".

A. Supiot (1994) dans sa "Critique du Droit du Travail" insiste, pour sa part, sur ce fondement du droit du travail que représente le contrat de travail. Celui-ci "a eu et a toujours pour première raison d'être de faire resurgir le salarié en tant que sujet de droit dans l'entreprise, c'est-à-dire de civiliser le pouvoir patronal en le dotant d'un cadre juridique d'exercice". C'est ce cadre qui se trouve marginalisé dans les relations de sous-traitance, puisque celui qui détient le pouvoir sur l'organisation du travail - le donneur d'ordre - l'exerce non pas en référence aux droits et obligations contenus dans le contrat de travail mais par le biais d'une relation marchande entre entreprises.

Le choix de la sous-traitance dans l'industrie nucléaire

Le choix, pour la maintenance de l'industrie nucléaire, entre faire et faire-faire, a été tranché en faveur du "faire-faire", à partir des années 80.

L'engagement d'EDF dans la compétitivité internationale et la stratégie d'exportation (du courant électrique et de centrales nucléaires), imposent de rompre avec la logique d'une négociation salariale qui encadrerait trop étroitement la politique de gestion du personnel, des salaires et des conditions de travail. C'est en référence à un discours sur la modernisation, le projet d'entreprise et de nouvelles formes de management (dont un ouvrage collectif présente les différents aspects idéologiques: H.Y. Meynaud, 1996), que la direction d'EDF engage les réformes structurelles qui vont conduire à une externalisation quasi complète de la maintenance.

Comme dans le cas d'autres grandes entreprises nationalisées, s'engager dans la voie de la sous-traitance, c'est pour la direction d'EDF et l'État - sans avoir à le justifier par d'autres motifs que la rationalisation gestionnaire - se dégager des contraintes du Statut du Personnel et du mode de relations salariales établi dans l'entreprise depuis 1945, dont plusieurs ouvrages retracent les origines et l'histoire (L. Duclos, N. Mauchamp, 1994; N. Gêrôme, 1989; Groupe de recherches historiques de la centrale de Cheviré, 1987; J. Janiaud, 1990).

S'appuyant sur le partenariat industriel déjà existant avec les constructeurs des centrales (en particulier, Framatome et Alstom) qui assurent, depuis le démarrage des centrales, la maintenance hautement spécialisée de ces dernières, la stratégie du Parc Nucléaire français, à partir de 1988, est de sous-traiter la quasi-totalité de l'exécution des travaux de maintenance en ne gardant, à l'interne que les tâches de préparation et de contrôle de ces travaux. Le volume de maintenance sous-traitée passe en 5 ans de 20 à 80 %.

Ce choix de la sous-traitance n'est pas annoncé officiellement en tant que tel mais il est entériné, sans concertation avec les organisations syndicales, par un rapport du Service de Production Thermique EDF concernant "l'amélioration de la sûreté nucléaire en exploitation?" (Rapport Noc 1990). L'objectif affiché de ce rapport est de répondre à la question: "Comment réaliser un progrès significatif en matière de qualité et de sûreté d'exploitation dans la maintenance?" la réponse donnée par la direction d'EDF s'appuie sur un double mouvement:

- le développement d'une activité interne à EDF et "à personnel constant" de préparation, de

contrôle et d'analyse des interventions de maintenance. Cela suppose une transformation des qualifications des agents EDF et le recrutement exclusif de diplômés (au minimum bac+2). L'objectif recherché est un "changement culturel" vers une "multicompétence fonctionnelle" et l'augmentation de la partie méthodes et contrôles de la maintenance;

- La sous-traitance des tâches d'exécution au nom d'une gestion rationnelle du "bon et plein emploi":

"Pour des raisons économiques évidentes dans le cadre du bon et plein emploi une part importante de ces activités (c'est-à-dire la manutention du combustible, le traitement des déchets solides, l'assistance-chantier qui comporte laverie, décontamination, nettoyage montage, échafaudage, sas manutention) doit être sous-traitée, la maîtrise de étant assurée par la préparation et le contrôle technique de celles-ci".

Les raisons économiques "évidentes" ne sont pas désignées concrètement, mais les "métiers" évoqués le montrent, il s'agit de travaux peu qualifiés dont le coût, à l'interne, est beaucoup plus élevé que s'ils sont sous-traités.

Un agent EDF résume ainsi ce que représente pour lui la transformation de l'organisation de la maintenance sur les sites nucléaires, au cours d'un colloque, organisé par les CCAS EDF, en mars 1995, sur les conditions de travail dans la maintenance nucléaire:

"Un arrêt de tranche, c'est mille salariés, C'est pratiquement le double d'effectifs qu'il y a en agents statutaires. C'est quelque chose de phénoménal sur un site comme le nôtre; en 1990, le nombre d'heures effectuées en sous-traitance totale, c'est-à-dire en arrêt et hors arrêt, était de 85 000 heures. En 1993, il a été de 220 000 heures. Et cette augmentation n'est pas simplement liée à une augmentation des travaux. On aurait effectué davantage de travaux de 90 à 93. Or, la quantité de travaux a été quasiment identique, le nombre d'arrêts de tranche a été quasiment identique, donc il s'agit bien d'un transfert de travaux qui jadis étaient faits aux sein d'EDF qui ont été vers la sous-traitance.

Les enjeux de la maintenance depuis 1990 ? Le principal c'est la maîtrise des coûts de maintenance. Il faut savoir que sur un kWh produit, à la sortie de l'alternateur il y a dix pour cent qui est consacré à la maintenance. Pour maîtriser les coûts ça a été, au niveau des agents EDF de se recentrer vers des activités d'ingénierie et de préparation. Les activités d'exécution étant sous-traitées en arrêt de tranche.

On nous rabâche toujours que l'agent EDF revient beaucoup plus cher si on compte les taux horaires et tout ce qui vient se greffer autour, les avantages. Alors bien sûr on nous dit toujours que l'agent extérieur qui intervient sur les sites a un coût de revient nettement moindre. Mais ce qu'on oublie

de préciser, c'est qu'il y a la préparation qui est faite par EDF, il y a tout un tas de choses qui viennent se greffer là-dessus.

Les agents EDF ont l'impression qu'on veut les éliminer un petit peu. Sous l'aspect réduction d'effectifs, réduction des coûts, on dit : les agents EDF ne sont pas rentables donc on préfère donner les activités au privé.

La nature du travail des agents EDF a changé et c'est une question fondamentale. Tout était certes dans un cadre conflictuel mais tout était encadré, techniciens, ouvriers tendus vers l'objectif de la réussite de l'entreprise, de notre conception du service public, de la conception technologique que nous avons.

Il y a quinze ans, l'arrêt de tranche, on ne regardait pas la rentabilité. On faisait de la sûreté au départ. C'était la première chose, la sûreté et la sécurité du personnel. On prenait garde à la sécurité du personnel. Et l'évolution actuelle est plutôt une tendance inverse. On fait des arrêts de tranche de plus en plus courts sous l'égide de la rentabilité. Maintenant, on n'entend parler dans les arrêts de tranche qu'argent, enveloppe. On entend moins parler de sûreté, et de sécurité du personnel, on n'en entend plus parler. Aujourd'hui, l'objectif qu'impose EDF pratiquement à tout le monde, c'est celui de la rentabilité, c'est celui qui doit faire en sorte qu'EDF devienne une entreprise privée comme les autres avec une taille telle qu'elle se trouve en situation d'exploiteur vis-à-vis de ses partenaires. On devrait montrer un peu l'exemple vis-à-vis de ces gens-là. Mais malheureusement c'est un rapport de fric, un rapport d'argent".



Le rapport "Noc" présente donc un vaste programme de rationalisation de la gestion de la maintenance, dont l'objectif tel qu'il est perçu par ceux qui le mettent en œuvre, est avant tout celui de faire diminuer les coûts.

La division du travail et des doses

Le rapport "Noc" occulte une dimension essentielle de l'organisation sociale du travail choisie. Du fait de l'exposition aux rayonnements ionisants, la division du travail y prend un caractère particulier. Elle n'est pas seulement division des tâches, du travail proprement dit. Elle est aussi, et peut-être avant tout, une division des doses de rayonnements reçues par les travailleurs. Tout d'abord, s'impose à l'observation une externalisation massive du risque d'irradiation et de contamination des agents EDF vers les travailleurs extérieurs, selon la division technique classique: conception (ici préparation/contrôle) - exécution. Environ 25 000 salariés de plus de 1 000 entreprises différentes, les

travailleurs extérieurs, reçoivent 80 % de la dose collective annuelle enregistrée sur les sites nucléaires, avec des doses individuelles moyennes mensuelles, par mois de présence en zone irradiée, 11 à 15 fois plus élevées que celles des agents EDF (ATM et col, 1992).

Entre les travailleurs "extérieurs" eux-mêmes, une autre division du travail apparaît qui sépare les tâches importantes pour la sûreté, pour lesquelles un travail préalable a permis de réduire l'exposition aux rayonnements ionisants - et les tâches ordonnées à la préparation des premières - dont, en particulier, les tâches fortement exposées aux rayonnements ionisants.

Les rapports sociaux qui s'établissent entre les différentes catégories de travailleurs impliqués sont eux-mêmes traversés par cette division du travail et des expositions qui met les uns en situation, non seulement de servir les autres mais de prendre à leur compte l'exposition au risque d'irradiation et de contamination de l'ensemble de l'activité de maintenance.

Pour que cette exposition soit socialement et politiquement acceptable et légitime, le non-dépassement des limites réglementaires est assuré par les industriels du nucléaire dans des conditions strictes mais à l'aide d'une gestion des emplois par la dose dont les travailleurs "extérieurs" expliquent le mode de fonctionnement. Les marges de manoeuvre dont ils disposent pour gérer cette contradiction entre la santé et l'emploi, pour négocier leur rapport à la close, sont étroitement déterminées par la place qu'ils occupent dans cette division du travail.

Les salariés qualifiés permanents n'ont pas à assurer les tâches les plus "coûteuses en dose". Ainsi un robinetier qualifié, intervenant sur le circuit primaire, explique:

"La mise en place des tapes des générateurs de vapeur (c'est une opération de fermeture de circuits, dans des emplacements particulièrement radioactifs), on l'a faite deux fois et on a arrêté. A cause des doses. Moi je l'ai fait. Vous avez des points chauds de 28 à 30 rems, et 19 rems d'ambiance. Vous rentrez 2 minutes, vous prenez 450 millirems (soit près du quart de la dose annuelle autorisée par la législation européenne que la France doit, incessamment, transposer en droit français). Vous avez des gens qui font ça toute l'année" (Guy, mécanicien en CDI, 35 ans).

Si ces travailleurs intervenant sur des opérations jugées importantes pour la sûreté estiment que les niveaux de contamination ou d'irradiation sont trop élevés, ils peuvent exiger l'adoption de mesures immédiates de protection.

"Nous, on fait décontaminer après l'ouverture. (...) Enfin on fait venir une société qui ne fait que ça. Si

on ne décontaminait pas, on prendrait 1,3 rem. S'il y a du plomb à mettre c'est eux qui le mettent. On n'est pas habilité pour ça nous. S'il y a besoin de mettre des matelas de plomb c'est eux qui le mettent" (Guy, mécanicien en CDI, 35 ans).

Ainsi s'organise une division du travail et des expositions qui font se succéder sur un même chantier des équipes d'entreprises différentes assurant l'un ou l'autre versant de cette division du travail.

"Au début j'ai travaillé dans le carré d'as. C'est quatre vannes, ça fait un carré (il s'agit de quatre très grosses vannes du bâtiment réacteur, généralement fortement contaminées. Pour assurer la radioprotection des intervenants de maintenance sur ces vannes, il faut déployer d'importants moyens.). En robinetterie, c'est là où ça pète le plus. Si on est bien organisé, ça va. Si on n'est pas bien organisé, ça ne va pas. Parce qu'on n'est pas deux, trois à faire ça. Vous allez être plusieurs équipes. Il y a un tellement gros débit en dosimétrie qu'il faut changer vite fait. D'abord une équipe nettoyage - tu t'en vas de là -, après une équipe démontage, après il y a une équipe qui vient pour enlever toutes les pièces internes. On va plus loin, on va pas rester à côté, on va à "l'atelier chaud" nettoyer, là où ça pète pas, et puis après, il y aura une équipe remontage. C'est quand même organisé. C'est à peu près un des seuls trucs qui est bien suivi." • (Eric, mécanicien en CDI, 22 ans).

Mais, il faut aussi disposer des marges de manoeuvres qui permettent d'être affecté hors zone contrôlée lorsque le niveau de dose reçue est élevé.

Ce n'est pas le cas des travailleurs temporaires - effectuant le nettoyage, c'est-à-dire la décontamination radioactive - dont le contrat est "à durée de chantier" et pour qui un niveau de dose élevé signifie la fin de ce contrat ou de la mission d'intérim. Ces tâches de préparation portent le nom de "servitudes nucléaires". Ceux qui en sont les opérateurs expliquent qu'ils sont là pour "prendre des doses afin que d'autres n'en prennent pas".

Le "droit" à la dose

C'est alors que peuvent se développer les pratiques dites de "tricherie" qui consistent pour le salarié à laisser de côté le dosimètre pour éviter que l'enregistrement de doses trop élevées lui porte préjudice en terme d'emploi. Les salariés sont d'autant plus conscients du risque pour l'emploi que la mise en service d'un fichier informatisé des expositions par EDF, depuis 1992, conduit à des interdictions de site de ceux pour lesquels le crédit de doses individuel est épuisé. Car il ne s'agit plus pour eux d'une mesure de prévention mais d'un droit qui les protège contre la menace du chômage.

"On a droit à 5 rems/an (selon la législation en vigueur au moment de l'enquête, sachant que la législation sur le point d'être adoptée va "réduire

ce droit" à 2 rems). On prend des doses, c'est obligé parce qu'il y a un manque de personnel : ici où on devrait être quatre ou cinq, il n'y a que deux gars. Maintenant il y a un programme qui commence à se faire sur les centrales par ordinateur (c'est le système DOSINAT qui enregistre sur ordinateur, en temps réel, la dosimétrie individuelle, à l'aide d'un dosimètre électronique. Ces enregistrements sont nominatifs, interconnectés entre les différents sites, ce qui permet à tout moment à EDF de connaître la dose cumulée de chaque intervenant). Si vous prenez tant de doses ici tout est cumulé sur ordinateur. Si vous arrivez sur une autre centrale et que vous êtes à la limite de dose, vous ne pouvez plus rentrer. C'est EDF qui fait ça.

Pour les grosses boîtes avec personnel stable et interventions nombreuses et diverses, il y a possibilité d'alterner les chantiers en zone et hors zone. Mais pour les "gens en location", les intérimaires, il n'y a plus de travail pour eux s'ils ont dépassé la dose, d'où les tricheries sur le port du saphymo, pour ne pas être interdit de zone à cause de la dose. Vous en avez sûrement vu des gars qui sont dans des boîtes de location. Après un arrêt de tranche, quand ils arrivent à la dose et qu'ils savent pas ce qu'ils vont faire, qu'ils risquent de se retrouver à la maison pendant deux ou trois mois. On va les foutre au tiroir et quand on n'aura plus besoin d'eux, on les sortira du tiroir. Ça c'est réel. Pourquoi certains enlèvent leur saphymo pour travailler ? Pour qu'on ne sache pas la dose qu'ils ont prise, pour pouvoir travailler plus longtemps. J'en connais." (Alain, robinetier en CDI, 26 ans).

Ces pratiques ne relèvent pas seulement du salarié. Plusieurs travailleurs interviewés ont subi des pressions de l'employeur pour laisser le dosimètre lors d'une intervention fortement exposée. Cela concerne également ceux que menace la "mise au vert" avec chômage partiel en cas de forte exposition.

"Quand on prend des doses comme ça, des interventions très courtes, c'est spécifique aux générateurs de vapeur. On passe une demi-heure à s'habiller, on travaille entre une et trois minutes et après c'est fini, on passe le reste de la journée à jouer au tarot. Si on dépasse 5 rems "on a droit à 5 rems par an", on va être mis au vert. Éventuellement en chômage partiel, payé 27,50 francs de l'heure.

Parfois on peut rentrer en zone pour faire un petit truc, mais... On nous appelle les "bêtes à rems", si vous voulez savoir... Et puis il y a ceux qui bouchent les trous de générateurs de vapeur, les trous qui sont "fuyards", eux on les appelle les "jumpers". Ils en prennent encore plus que nous ! Les générateurs de vapeur, c'est tout des tubes, c'est des échangeurs de chaleur. Les tubes s'usent, il y en a qui fuient et quand ils fuient, ils se débouchent des deux côtés." (Jean-Louis, mécanicien en CDI, 37 ans).

Un jeune de 23 ans exprime son ambivalence entre

protection de sa santé et maintien dans l'emploi, par rapport à la gestion de l'emploi par la dose:

"Quand je bosse s'il y a un endroit où le débit de dose est trop élevé, j'y vais pas. Je vais voir le chef et je lui demande de mettre un petit jeune qui n'a pas de doses, parce qu'ils prennent des petits jeunes en cours d'année. Nous ça fait depuis le début de l'année qu'on prend des doses et eux ils sont tout neufs. Autant les envoyer eux qu'ils prennent un peu de doses et deviennent au même niveau que nous. Parce qu'après ils vont nous mettre au taquet et nous remplacer par des petits jeunes qui ne connaissent pas le métier. La dernière fois, il me restait 600 millirems à prendre pour atteindre la limite des 5 rems/an. J'ai préféré partir quinze jours avant la fin de mon contrat. 600 millirems, ça va vite. J'avais pas envie de prendre le risque. Le patron n'était pas content... je ne me suis jamais trop renseigné mais je pense qu'au niveau de la santé ça doit pas être très bon à la longue."

L'atteinte des limites de dose a pour conséquence l'interdiction pure et simple d'entrer en centrale. EDF délègue ainsi aux entreprises sous-traitantes la responsabilité de la gestion des conséquences de cette mesure d'interdiction, en termes d'emploi et de salaire. Ces entreprises n'étant pas liées par les garanties du statut EDF, elles gèrent ces conséquences par le recours au chômage. Lorsqu'il s'agit de travailleurs permanents, le préjudice concerne essentiellement le revenu, lors de mises en chômage partiel. Quand il s'agit de salariés temporaires, le préjudice est double: ils perdent l'emploi et parfois toute forme de revenu, compte tenu des modalités de constitution des droits à indemnisation-chômage que met en question l'emploi intermittent, sauf dans le cas de statut particulier comme celui des intermittents du spectacle.

C'est donc, en ultime ressort, le travailleur "directement affecté aux travaux sous rayonnements" (DATR) lui-même qui est mis en demeure de choisir entre son emploi ou un risque pour sa santé, soit librement en laissant spontanément le dosimètre à la porte, soit parfois même sous la pression de son employeur qui tente ainsi de s'abstraire de la contrainte de radioprotection et de ses conséquences. On est à des années-lumière de ce qu'était censé représenter le droit de retrait des situations dangereuses introduit dans le Code du Travail en 1982. Cette division du travail et des doses rend irréal le recours possible à ce droit par ceux dont le travail est justement d'être exposé aux rayonnements ionisants.

Conclusion

En sous-traitant les taux de maintenance, l'exploitant nucléaire réussit, non seulement à en diminuer le coût financier, mais aussi à imposer une externa-



En savoir plus



A lire pour en savoir plus :
*L'industrie nucléaire :
sous-traitance et servitude.*

Enquête sur le personnel
intérimaire travaillant dans
l'industrie nucléaire.

272 pages, 28 € (au lieu de
40 €) port compris
à commander au
Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge
69317 Lyon 04
Chèque à l'ordre de "Sortir du
nucléaire"

Achat possible par carte bancaire
dans notre boutique en ligne :
<http://boutique.sortirdunucleaire.org>

lisation du travail sous rayonnements sans contestation ni de la part des organisations syndicales, ni des pouvoirs publics. Le fractionnement de la dose collective sur une population de plusieurs dizaines de milliers de travailleurs intermittents permet à la direction d'EDF d'affirmer que l'exposition aux rayonnements ionisants est sous contrôle et ne met pas en péril la santé des travailleurs. Du simple point de vue épidémiologique, cette affirmation demande à être discutée au regard des données internationales qui récusent toute notion de seuil dans la pathogénicité des rayonnements ionisants. Mais, l'intense précarisation des emplois et donc du suivi médical, les situations fréquentes de cumul de risques chez les intermittents du nucléaire, rendent particulièrement aléatoire la mise en évidence de pathologie spécifiques liées aux faibles doses de rayonnements. En revanche, cette invisibilité socialement construite permet aux autorités sanitaires françaises, comme dans le cas de l'amiante, de ne pas considérer les conséquences de cette situation comme étant préoccupantes du point de vue de la santé publique.

Au delà de la question des rayonnements ionisants, la santé comme un tout est elle-même menacée par cette organisation du travail: non seulement à cause des risques cumulés d'accidents du travail, de maladies professionnelles et d'atteintes à la santé non spécifiques, liées à des conditions de travail éprouvantes physiquement, nerveusement et psychologiquement, mais aussi et peut-être surtout par le silence, individuel et collectif, imposé aux travailleurs qui vivent cette division sociale du travail et des risques. Or ce silence est structurel.

Les relations de sous-traitance permettent au donneur d'ordre EDF de s'affranchir de toute confrontation directe à la parole, à l'expression des travailleurs "extérieurs" DATR, sur leurs conditions de travail et sur les implications de celles-ci pour leur santé et celle de leur famille.

Au nom de la compétitivité, ce silence permet aux industriels du nucléaire "donneur d'ordre et sous-traitants", mais aussi à l'État, de faire reculer ainsi au plus tard possible le moment d'affronter réellement la contradiction qui est au cœur même de la production nucléaire et qui explique la stratégie adoptée. La crainte est grande, chez ceux qui ont compris cette contradiction et la stratégie mise en œuvre pour la contourner, que seule la survenue d'un accident grave permette enfin d'ouvrir un débat qui, à terme, ne pourra être éludé. A moins qu'une socialisation de la parole des travailleurs DATR, qui se dessine à travers certains conflits engagés par ces travailleurs et soutenus par des syndicalistes EDF, permette qu'elle soit entendue et prise au sérieux par les responsables syndicaux et politiques. Car si l'accident nucléaire constitue une terrible menace pour la France entière, il est - humainement, socialement et politiquement - tout aussi inacceptable de voir renaître, au sein de la société française, des formes de servitude qui renouent avec l'esclavage.

Annie Thebaud-Mony

Chercheuse à l'Institut national de la santé et de la
recherche médicale (Inserm), Paris.

Cet article avait été publié une première fois en 1999.

Bibliographie

- ▶ ALTERSHON C., (1992), *De la sous-traitance au partenariat industriel*, Paris, L'Harmattan.
- ▶ BELBEOCH B. et R., (1993), *Tchernobyl, une catastrophe*, Paris, Ed. Allia.
- ▶ CAVADA J.M., (1997), *Les nomades du nucléaire*, Paris, Émission La Marche du Siècle.
- ▶ DONIOL-SHAW G., HUEZ D., SANDRET N. (1995), *les intermittents du nucléaire*, Toulouse Octares ed.
- ▶ DUCLOS L., MAUCHAMP N., (1994), *Bilan-perspectives relations sociales et professionnelles à EDF-GDF Paris, Rapport de recherche*. GIP Mutations industrielles-LSCI,
- ▶ GÉRÔME N., (1989), *Gestes et métiers de l'énergie* Paris, Messidor. Éditions sociales.
- ▶ Groupe DE LISBONNE (1995) *Limites à la compétitivité*, Paris, La Découverte.
- ▶ Groupe de recherches historiques de la centrale de Cheviré (1987) *Une centrale et ses hommes, Histoire de Cheviré 1953/1906 saint Sébastien*, Ed. ACL.
- ▶ JANIAUD 1., (1990), *EDF et la main invisible* Paris, L'Harmattan.
- ▶ MEYNAUD H.Y. dir., (1996), *Les sciences sociales et l'entreprise. Cinquante ans de recherche à EDF*, Paris, La Découverte.
- ▶ MORIN M.L., (1994), *La sous-traitance et les relations salariales*. Rapport de recherche pour le Commissariat Général au plan, Toulouse, CEJEE.
- ▶ Pozzo di Borgo, (1996), *Arrêt de tranche. Les trimardeurs du nucléaire*, Paris, Beka production.
- ▶ Rapport Noc (1990), *Rapport sur l'amélioration de la sûreté nucléaire en exploitation*, SPT/EDF.
- ▶ SUPIOT A., (1994), *Critique du Droit du Travail*/ Paris, PUF.
- ▶ THEBAUD-MONY A., (1995), *Sous-traitance, précarisation du travail, risques professionnels et santé. Le cas de l'industrie nucléaire*, Kremlin-Bicêtre, Rapport de Recherche INSERM.
- ▶ THÉBAUD-MONY A., RONDEAU DU NOYER C., HUEZ 1., BRENER F., FOREST H., GERAUD G., HAILLOT MJ., PILLORE R., SURRIBAS H., (1992), *Salariés des entreprises extérieures intervenant dans les installations nucléaires de base. Enquête sur leur suivi médico-réglementaire*. Documents pour les médecins du travail INRS, n° 51.
- ▶ ZARIFIAN P., (1990), *La nouvelle productivité*, Paris, L'Harmattan.



Des “villes-lumières” pour un éclairage durable

Eclairer mieux en économisant plus : c’est le mot d’ordre de nombreuses municipalités qui ont opté pour une rénovation de leur éclairage public. Une manière de lutter contre la pollution lumineuse, mais aussi de réaliser de conséquentes économies d’énergie.

“La juste lumière, là où il le faut, quand il le faut, et au meilleur coût”. L’expression, tirée du “Guide pour l’intégration de prescriptions énergie-environnement dans les plans lumière” de l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie (Ademe), pourrait constituer une bonne définition de “l’éclairage public” tel qu’il est désormais perçu. Ambiance, convivialité des espaces, image de la ville: la lumière ne doit plus seulement sécuriser l’espace urbain mais le mettre en valeur et améliorer le cadre de vie des habitants. Dans une logique de rejet du fonctionnalisme qui a dominé l’aménagement des villes jusque dans les années 1980, les gestionnaires de l’éclairage, les concepteurs et les aménageurs prônent aujourd’hui une plurifonctionnalité de l’éclairage, plus respectueux de l’environnement.

Au salon Global city sur la “ville durable”, organisé à Lyon du 14 au 16 mai dernier, il était également question “d’éclairer mieux en économisant plus”, tout en luttant contre la pollution lumineuse. A la fin des années 1980, ce sont les astronomes qui ont commencé à parler de la nuisance lumineuse en signalant que l’éclairage des villes pouvait gêner leurs observations. Depuis quelques années, les études se succèdent pour démontrer que l’éclairage urbain a également un effet néfaste sur la faune et la flore (1).

D’où l’utilité, pour des raisons budgétaires et environnementales de réfléchir à la rénovation de l’éclairage urbain. Lyon est ainsi à l’origine d’un réseau de “villes-lumières” baptisé “Luci” (Lighting urban community international) qui rassemble une soixantaine de municipalités à travers le monde, de Abu Dhabi (Emirats arabes unis) à Bruxelles (Belgique), en passant par Chartres (Eure-et-Loir), Milan (Espagne), ou Porto Novo (Bénin). L’objectif du réseau est de promouvoir les villes à travers leur éclairage et de faire des économies d’énergie. Selon les chiffres de l’Ademe, l’éclairage public représente en France 8 millions de lampes, mais aussi et surtout 18% des consommations d’énergie des collectivités et 23% de leur facture énergétique.

La ville de Lille (Nord) s’est penchée sur la question dès 2000 dans le cadre de son Agenda 21. Depuis 2004, elle a signé un contrat avec l’entreprise ETDE qui se charge de son éclairage public. Objectifs: éclairer la ville via 25% d’énergies renouvelables et

faire 40% d’économies d’énergie grâce à l’utilisation de lampes basse consommation et longue durée qui permettent ainsi également de réduire les déchets. “La démarche de développement durable n’entraîne pas nécessairement de surcoût”, insiste Danielle Poliautre, adjointe au maire de Lille, déléguée à la qualité de la vie et au développement durable. “A Lille, nous avons enlevé la moitié des lampes-boules, ce qui permet d’économiser 1,3 million d’euros par an. L’argent est ensuite réinvesti dans le remplacement du parc, qui sera entièrement éco-efficace dans 6 ans”, explique-t-elle. En impliquant les citoyens dans la réflexion, la municipalité peut remplacer dans certains quartiers jusqu’à 12 lampes par une seule. “On recentre l’éclairage sur le besoin des citoyens, poursuit-elle.

Parfois, il est par exemple plus utile d’éclairer la route que le trottoir”.

Toujours selon l’Ademe, les économies énergétiques peuvent être générées par le remplacement des lampes obsolètes (40 à 50% d’économie), comme par la meilleure maîtrise des temps d’allumage (7% d’économie), ou l’installation de systèmes de réduction de puissance (entre 25 et 30% d’économie). Si l’on considère que 40% du parc français est obsolète (lampes de plus de 26 ans), l’économie en énergie pourrait s’élever à 40 ou 50% de la consommation actuelle. Le programme européen Greenlight, dont Danielle Poliautre a pris la tête cette année, vise également à inciter les maîtres d’ouvrages publics et privés à engager des actions rentables d’amélioration de l’éclairage. Initié par la Commission européenne en février 2000, le réseau est actuellement fort de 350 partenaires. En France, les villes de Dunkerque (Pas-de-Calais), Lille, Bron et Lyon (Rhône), ou Illkirch (Bas-Rhin) sont de la partie.



(1) En février 2007, l’étude de deux chercheurs canadiens, Baker et Richardson, démontrait que la pollution lumineuse avait des effets sur le rythme de vie des serpents et des grenouilles qui vivent à proximité des villes.

Source : JDLE - 24/05/2007

Un jeu à découvrir absolument

Atomic Business

La prolifération nucléaire pour tous !

Le Président élu à vie de la Libre République Populaire du Nasombia, champion de la démocratie de marché et grand ami de nos compagnies minières, veut acheter des technologies nucléaires. Les mauvaises langues prétendent que l'affreux dictateur chercherait à fabriquer une bombe atomique, mais ce n'est pas votre genre d'écouter les ragots des droits-de-l'hommes anti-nucléaires néo-hippies. Vous, votre métier de diplomate exige que vous ne parliez qu'aux gens sérieux, et surtout à ceux qui veulent acheter ce que l'industrie de votre beau pays fait de mieux, comme des technologies nucléaires. C'est justement ce que vous venez faire au Nasombia...

Mais attention, vous n'êtes pas le seul à faire de la prolifération nucléaire sous couvert de coopération technique "à des fins pacifiques". Toutes les grandes puissances le font, alors il va vous falloir être le meilleur, en bluffant, quitte à faire accuser les autres à votre place... Tous les coups sont permis, l'important est de ne pas se faire prendre !

Maintenant, à vous de jouer en commandant le jeu "Atomic Business. Une idée originale de cadeau !

Livré avec un plateau de jeu, 36 cartes "Secret", 66 pions, un guide du VRP nucléaire et un livret d'information...

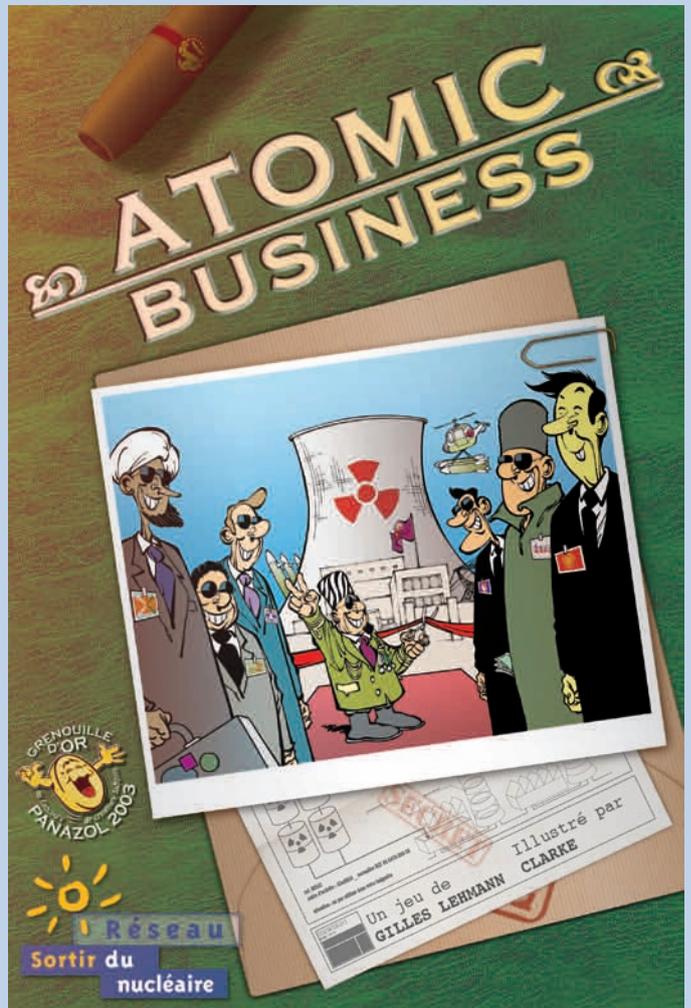
Durée moyenne d'une partie : 30 mn

2-6 joueurs, à partir de 12 ans

Unité (port compris) : 28 euros

A commander au Réseau Sortir du nucléaire
9, rue Dumenge
69317 Lyon Cedex 04
(Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire")

Boutique en ligne avec paiement sécurisé par carte bancaire : <http://boutique.sortirdunucleaire.org/>



Mentions légales :

Sortir du nucléaire n°35. Juin-Juillet 2007

Abonnement pour un an : 12 euros.

Directeur de publication : Patrice Bouveret

Rédacteur en chef : Philippe Brousse

Maquette : Sabine Li

CPPAP : 0608 G 83296 – ISSN : 1276-342 X

Tirage : 19 500 exemplaires.

Imprimé par Brailly (69) sur papier 100 % recyclé (sauf couverture).

Retrouvez toute l'actualité sur : www.sortirdunucleaire.fr

La reproduction des articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

Les "publicités" sont des échanges avec des partenaires triés sur le volet, sans aucune contrepartie financière.